N° 792 — 4 F
DU 13 JUIL. AU 13 SEPT. 78
NOUVELLE ÉDITION
HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ
PSU

tribune socialiste

MÉLINA MERCOURI

NOUS SOMMES TOUS DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

PREMIER BILAN DE « L'OUVERTURE »

Après un mois de discussion, les concessions patronales et gouvernementales n'ont pas été grasses. La C.F.D.T. n'a signé que six accords et la C.G.T., deux. Le plus important concerne les 2 700 000 salariés de la métallurgie qui définit une garantie de ressources annuelles calculée sur 40 heures par semaine. Par contre, dans la Fonction publique, C.G.T. et C.F.D.T. déclarent ne pas se contenter du simple alignement du pouvoir d'achat, mais retardé, sur l'indice I.N.S.E.E. La C.F.D.T., en particulier, qui réclamait pour les fonctionnaires une rémunération minimum de 2 500 F au 1er janvier 78, estime qu'on est loin du compte avec les 2 250 F proposés par le gouvernement. Henri Krasucki, pour la C.G.T., a estimé que d'une façon générale le bilan des négociations est quasiment nul.

Enfin, rappelons que sur 1 037 104 demandeurs d'emploi, officiellement recensés en mai 78, plus de la moitié ne reçoivent aucune indemnisation, ou seulement l'aide publique (500 F par mois). Les flagrantes inégalités d'indemnisation des chômeurs n'ont pu être régularisées par les négociations C.N.P.F.-syndicats. L'Etat, sollicité par les uns et les autres, ne veut pas augmenter sa participation. Les patrons veulent diminuer la leur. C'est ça, l'ouverture sociale : on reporte les négociations à septembre en attendant que des économistes présentent des calculs tentant de mettre tout le monde d'accord. En attendant, les chômeurs se serreront la ceinture....

flash

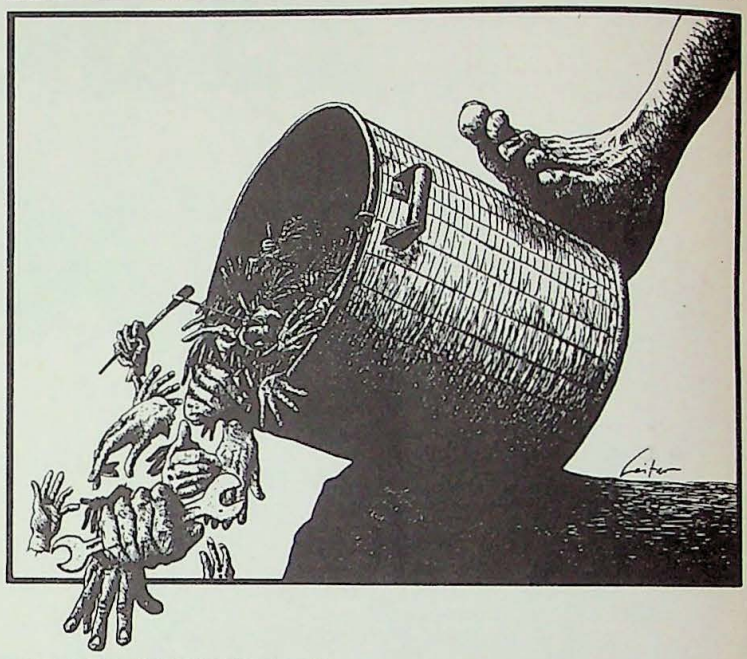

COUP D'ARRET A L'A.E.E.

L'Association pour l'Enseignement des Etrangers emploie 900 salariés dont au moins les deux tiers avec contrats temporaires. Elle dispense une formation à 30 000 immigrés dont un millier de stagiaires rémunérés par les ASSEDIC. C'est une Association du type 1901, placée sous tutelle des ministères du Travail et de l'Education, financée par le FAS (Fonds d'action sociale). Celui-ci a décidé de ne pas voter le budget juillet-août-septembre de l'A.E.E. à la suite des pressions des ministères. Les pouvoirs publics rompent ainsi des négociations avec les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. qui duraient depuis mai 78.

Un compromis semblait pourtant, le 30 juin dernier, devoir être trouvé grâce à d'importantes concessions syndicales. Celles-ci portaient en particulier sur une augmentation de 25 % du temps d'enseignement hebdomadaire (de 16 heures à 20 heures) sans alignement des salaires, sur l'acceptation des contrats annuels à la place d'une véritable titularisation des temporaires prévue par les accords d'entreprise, sur l'acceptation de la régionalisation que le personnel avait combattu en juin 1977. Mais ces reculs ne suffisaient pas à MM. Stoléru et Boulin. Ils exigent que les formateurs fassent 22 heures 30 par semaine. Ils ont donc pris la responsabilité de briser les activités de l'A.E.E. et de la liquider.

Les sections C.G.T. et C.F.D.T. sont intervenues à l'Assemblée générale extraordinaire de l'A.E.E. du 10 juillet pour dénoncer cette décision qui prive 800 salariés de leur emploi, 30 000 immigrés de leur formation et, de plus, risque d'entraîner la suppression des indemnités formation pour 1 000 d'entre eux. Les pouvoirs publics démontrent une fois de plus leur comportement de négriers : cette mesure s'inscrit en effet dans le processus de renvoi d'un million d'immigrés chez eux en cinq ans.

SONACOTRA : LE MAUVAIS COUP

Cette fois, ils s'y mettent à trois : le ministre de l'Intérieur, le garde des Sceaux, et Stoléru, préposé aux immigrés. Le pouvoir prépare un mauvais coup pour en finir avec la grève des lovers qui touche, depuis quarante mois, vingt-cinq mille résidents étrangers des foyers Sonacotra.

Déjà, au début du mois, 87 résidents de dix-sept foyers différents ont été assignés devant quatorze tribunaux d'instance. Il est réclamé à chacun des sommes allant de 2 000 à 10 000 F, cumul des loyers non payés pendant trois années. Durant cette période, les locataires Sonacotra ont refusé d'acquitter 280 F par mois pour des chambres de 4 à 6 m². Deux augmentations ont été effectives, dont l'une d'elle au moins était illégale. Ce n'est pas terminé : depuis le 1er juillet les loyers ont subi une nouvelle augmentation de 6,5 %. Au total, 32 % d'augmentation en trois ans... C'est le plan Stoléru pour liquider la grève Sonacotra.

STAGES D'ÉTÉ

DES DATES A RETENIR !

- Deux stages de formation de base :
— aux Guions (Hautes-Alpes), du samedi 22 juillet au soir au dimanche 30 juillet au matin ;
— dans le Sud-Ouest, du 19 août au soir au 27 août au matin.
- Deux stages d'animateurs de section sur le thème « Parti et mouvement autogestionnaire » :
— aux Guios, du samedi 19 août au soir au dimanche 27 août au matin ;
— dans le Sud-Ouest, du 15 août au soir au 20 août au soir.
- Un stage « Femmes » du 25 août au matin au 29 août au soir (dans le Sud-Ouest).

INSCRIVEZ-VOUS ! en envoyant ce bulletin, avec la somme de 50 francs pour frais d'inscription :
— au PSU, 9, rue Borromée, 75015 Paris, pour les stages des Guions ;
— au PSU-Midi Pyrénées, 3, rue d'Aubuisson, 31000 Toulouse, pour les stages du Sud-Ouest ;
— ainsi qu'au secteur Femmes, PSU, 9, rue Borromée, 75015 Paris, pour le stage « Femmes ».

- D'autre part, la « Fédération des élus autogestionnaires » organise un stage pour les élus, les membres des Commissions extra-municipales, les personnels communaux... aux Guions, du 19 au 27 août.
Pour s'inscrire :
PSU, 9, rue Borromée, 75015 Paris.
ou Fédération des Elus Autogestionnaires, 31, rue Decrès, 75014 Paris.

N.B. — Pour des raisons matérielles, les stages du Sud-Ouest prévus initialement dans le Gers auront certainement lieu en Haute-Garonne. Tous les renseignements seront fournis par la fédération Midi-Pyrénées.

Bulletin d'inscription aux stages d'été

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Profession .....
Année de naissance .....
Fédération .....
Date d'adhésion au P.S.U. ....
Responsabilité .....
Syndicat .....
Accord de la fédération .....
Hébergement : vient seul :
OUI - NON
sinon, combien de personnes en plus :
adultes ☐ enfants ☐
Stage choisi (cocher les cases) :
— stage de base :
Guions (juillet) ☐
Sud-Ouest (août) ☐
— stage d'animateurs (août) :
Sud-Ouest ☐
Guions ☐
— stage « femmes » (août) :
Sud-Ouest ☐
— stage des élus (août) :
Guions ☐

IMPORTANT : joindre 50 F pour l'inscription.

humeur

Vacances en tous genres...

Je n'allais pas vous laisser vous séparer de *Tribune Socialiste* pendant un mois et demi sans vous livrer quelques canailleries de saison. J'ai enquêté sur les vacances de quelques individus que vous connaissez et dont vous avez entendu parler, et je vous livre le résultat de ce patient travail journalistique que j'ai évidemment et mesquinement mélangé avec le fruit de mon imagination. Chaque journal a le jeu de vacances qu'il peut : essayez donc de démêler le vrai du faux ou du vraisemblable...

Giscard d'Estaing : ne tiendra pas la promesse qu'il avait faite aux écoliers de Portsall et ne se baignera pas dans la mer bretonne pour prouver que la marée noire n'est qu'un mauvais souvenir. Mais il ira en Bretagne expliquer que c'est effectivement un mauvais souvenir auquel seuls les gauchistes et les écolos attachent encore de l'importance. Ensuite, direction Fort de Brégançon : un lieu discret d'où on peut chasser le lion et l'éléphant...

Raymond Barre : voyage d'étude à Vaduz, la Suisse de la Suisse. Puis séjour chez un spécialiste, sur les conseils de Giscard, du désenflage de tête.

Georges Marchais : séjourne imprudemment, pour raison de santé, en Roumanie, dans une clinique spécialisée dans la lutte contre la sénilité qui n'est autre qu'une version médicalisée d'une maladie infantile bien connue. Frappé d'amnésie partielle, le Secrétaire Général a oublié à quel point les vacances à l'Est peuvent être néfastes pour un communiste convalescent.

Didier Motchane : s'installe clandestinement avec Jean-Pierre Chevènement et le CERES au grand complet, pendant tout le mois d'août, dans un deux pièces cuisine de Belfort pour réfléchir à l'avenir du parti socialiste.

Michel Rocard : met les voiles pendant trois semaines en mer avec le portrait de Mitterrand pour jouer aux fléchettes.

Alice Saunier-Séité : passe son mois d'août à rôder dans le bois de Vincennes au risque de passer, route de la Tourelle et devant sa fac préférée, pour ce qu'elle n'est plus.

Jean Ellenstein : délaisse les plages pour faire les cent pas place du Colonel-Fabien.

Roland Leroy : voyage d'étude en République de San-Marin pour un reportage sur le Chianti et sur la vie d'un communiste dans un gouvernement occidental.

Michel Mousel : est rentré il y a trois jours et refuse d'avouer qu'il était encore chez les Arabes.

Paul Laurent : délaisse les plages pour faire les cent pas devant le domicile de Jean Ellenstein.

François Mitterrand : va effectuer une impressionnante tournée des fleuristes de France et de Navarre pour leur racheter leurs stocks de roses...

Reiser (du « Monde ») : s'entraîne tout le mois d'août pour son duel de la rentrée avec Wolinski.

Paul Noirot (futur directeur de « Maintenant » : un mois dans le Gers pour calmer ses envies d'étrangler des communistes et des socialistes.

Jean Lecanuet : un mois chez son dentiste aux frais de l'U.D.F. pour faire nettoyer ses dents qu'il avait un peu négligées depuis 1965.

Michel d'Ornano : la lecture de ses rapports optimistes sur la pollution des plages et des rivières l'a incité à rester à Paris.

Moi : quinze jours en Cévennes pour pêcher la truite et quinze jours en Espagne pour étudier les formalités du droit d'asile politique dans ce pays. Donc, risque de ne pas me retrouver ici à la rentrée.

C.-M. VADROT ■

courrier des lecteurs

POUR MIREILLE BRESSOLLES

Mireille Bressolles, travailleuse hospitalière, déléguée syndicale C.G.T. à l'hôpital d'Auxerre où le directeur ne tolérait pas de syndicat, a été rétrogradée en 1972.

Elle gênait le directeur de l'hôpital et le médecin patron de son service. En effet elle avait conscience qu'être déléguée syndicale signifie défendre les revendications des travailleurs. En 1972, elle affronte le pouvoir administratif pour soutenir la lutte des travailleuses non-titulaires de son centre sur la question des heures supplémentaires : paiement des heures et refus du rattrapage, mettant en avant la défense de leurs conditions de vie et la nécessité de création d'emplois. Elle avait aussi conscience que la médecine à l'hôpital doit être au service des malades et elle avait affronté le pouvoir médical pour imposer les intérêts des malades. Elle gênait trop : la réponse à la lutte qu'elle soutenait ce fut de la rétrograder. Elle ne l'acceptera pas.

Aujourd'hui où les travailleurs hospitaliers développent massivement des luttes pour exiger ces mêmes droits que Mireille avait défendus, établissent dans leur combat la solidarité malades-travailleurs hospitaliers, le cas de Mireille Bressolles est plus que jamais un combat qui concerne tous les travailleurs.

Mireille Bressolles en est morte : elle a mené pendant 5 ans une lutte incessante, elle a cru en la « Justice » qui l'a ruinée ; en dernier recours elle a entamé une grève de la faim à Auxerre le 7 mars 77. Un vaste élan de solidarité s'est développé, un comité de soutien a été créé, sa lutte individuelle devenait une lutte collective.

Les pouvoirs (DDAS, Préfecture), ont cédé alors qu'il était trop tard : le jour où ils acceptent de la réintégrer, elle entre dans le coma. Elle meurt le 20 mai 1977 et laisse un orphelin, son fils, Fabrice. Aussitôt, les autorités concernées reprennent ce qu'elles ont dû céder, toute trace de leurs promesses disparaît.

Ce refus de réintégrer Mireille prive Fabrice de tout droit au capital-décès et à la pension qui en découle. Les pouvoirs, eux, misent sur le découragement du comité et espèrent que la lutte est terminée.

Mais aussitôt après la mort de Mireille, le comité de soutien se transforme en comité Bressolles et va mener une lutte incessante pour que la DDAS tienne ses engagements. La tactique du pouvoir sera de gagner du temps, de toujours repousser toute réponse, misant sur le pourrissement de la lutte, sur la lassitude de la famille Bressolles et de tous ceux qui la soutiennent. D'abord, comme au début de la grève de la faim, ils ignoreront cette lutte jusqu'au moment où la popularisation prend une telle ampleur qu'ils se voient obligés de modifier leur tactique. Ils entreprendront alors une guerre d'usure, exigeant des documents juridiques qui, obtenus, n'ont plus de valeur à leurs yeux et renouvelleront perpétuellement les obstacles et les exigences.

Le travail persévérant du comité qui a allié les démarches en direction des administrations concernées, cerne de plus en plus précisément leurs « irrégularités » de fonctionnement, les contraignant ainsi à devoir reconnaître leurs erreurs devant la population qui, informée régulièrement, s'indigne de plus en plus.

Ce travail met réellement en difficulté les pouvoirs. La DDAS est dépossédée de l'affaire. On monte un cran au-dessus, c'est le Préfet qui entre dans l'arène mais après avoir pris soin auparavant de se couvrir en saisissant le tribunal administratif de Dijon pour avis. C'est le recours à la « Justice » sereine et à l'écart des remous populaires !!!

Directeur de la DDAS, Préfet, Soisson, tous fuient leurs responsabilités, continuent à miser sur le pourrissement d'une lutte longue et sont aussi probablement bien embarrassés pour se dégager de cette scandaleuse affaire qu'ils ont provoquée.

Mais le comité soutenu de plus en plus par la population indignée, reconnu par les partis et syndicats de gauche a établi un rapport de force qui dérange ces messieurs. Ceux-ci multiplient les déclarations humanitaires mais se gardent bien d'accorder leurs actes avec leurs paroles, et leurs contradictions apparaissent plus clairement.

Qu'ils n'espèrent pas que tous ceux qui défendent la famille Bressolles cèderont. Ils ont mené une lutte incessante, ils continueront à dénoncer, ils continueront à riposter devant chaque dérobade des pouvoirs et autorités politiques. En s'entêtant le pouvoir se discrédite de plus en plus.

Le comité ne renoncera pas et avec les organisations qui maintenant soutiennent, nous mènerons la lutte pour que Fabrice touche le capital-décès et que sa mère soit réhabilitée.

Comité Bressolles, Auxerre ■

Une pétition circule, diffusée très largement dans le département de l'Yonne. On peut s'en procurer le texte en écrivant à Eliane Bressolles, 14 allée Colemine, ZAC, 89-Auxerre. ■

FRONT AUTOGESTIONNAIRE

Le n° 2 du Bulletin du Front autogestionnaire est paru. Comme il n'est envoyé qu'aux abonnés, on joint le bulletin d'abonnement ci-dessous.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU
« BULLETIN DE LIAISON »
DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....

Mode de règlement :
☐ Chèque bancaire
☐ C.C.P.

A l'ordre de Jean RUEL, C.C.P. 6974 36 N PARIS.

A renvoyer à :
Front Autogestionnaire - BP 89 75722
PARIS CEDEX 15

20 francs les 10 numéros.

AUTOGESTION, SANTE, TRAVAIL SOCIAL

revue bimestrielle de la commission santé du P.S.U.
Le n° 2 vient de paraître
31, rue Decrès, 75014 PARIS
Abonnement 6 numéros : 20 F.
à l'ordre de Nady Granier,
CCP 32 113 12 La Source

AU SOMMAIRE

- Analyse du secteur social et de la loi sociale.
- Analyse de la loi d'orientation.
- Les réactions des organisations politiques et syndicales.
- Infrastructure du secteur.

bulletin d'abonnement

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Profession .....

Code postal ..... Ville .....

S'abonne pour 1 an ☐ 6 mois ☐ (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire ☐ postal ☐ (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

Directeur politique : Jean-Marie Demaldent
Rédacteur en chef : José Sanchez
Rédacteurs en chef adjoints : Claude Deslhiat, René Lanarche
Où va la France ? : L. Goldberg, Y. Sparfel, Y. Craipeau, M. Etienne, V. Fay, G. Hercet, D. Lambert, V. Leduc, S. Lyllan, M. Mousel, J.-F. Thoraval, F. Turquan
● **Et pourtant elle tourne :** J. Jullien, Ph. Marielie, B. Ravenel
● **Les Armes de la critique :** G. Akoun, B. Blanc, F. Claire, E. Ertel, F. Gastellier, R. Lanarche, J.-F. Mathé, D. Nores, C.-M. Vadrot
Dessinateurs : Batellier, Cagnat, Desmoulins, Fénu, Mathé
Maquette et collaboration technique : Max Pagis
Secrétariat - Documentation : Marie-Françoise Chailleux
Directeur de la publication : Geneviève Petiot
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique »
9, rue Borromée, 75015 Paris
Rédaction : 566-45-64 et 566-45-37 poste 37.
Administration et publicité : 566-45-37
Numéro de la commission paritaire : 37 392
Distribué par les N.M.P.P.
Composition, photogravure, impression :
S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05
Changement d'adresse
Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres postes

sommaire

● **Editorial**
L'esprit du stalinisme
par **V. Leduc** ..... p. 5

● **Evénement**
Nous sommes tous des dissidents soviétiques
par **J. Brunschwig** ..... p. 6

● **Où va la France ?**
Session de printemps au Parlement : une nouvelle donne
par **M. Sylvain** ..... p. 7

● **Justice**
Les embrouilles de Bonnet-Peyrefitte
par **M. Etienne** ..... p. 8

● **Social**
Boussac : le paternalisme en naufrage
par **R. Rival** ..... p. 9-10
Le porc en baisse
par **D. Rivière** ..... p. 12
Des prix sans surveillance
par **Syndicat CFDT de la concurrence et des prix** ..... p. 13

● **Et pourtant, elle tourne**
Liban : la question de l'Etat
par **A. Tlemcen** ..... p. 14-15
Mauritanie : la grande inconnue
par **J. Sanchez** ..... p. 16-17

● **La parole à**
Melina Mercouri
par **J.-F. Thoraval** et **S. Lyllan** ..... p. 18-19

● **Les armes de la critique**
Des livres verts, verts, verts
Des bédés pour bronzer
par **B. Blanc** ..... p. 20-21

● **Vacances pas con**
par **Cl. Boris** ..... p. 22-23

EDITORIAL

L'esprit du stalinisme

Par Victor LEDUC

Pour « espionnage », pour « menées subversives », une série de procès dont les plus récents sont ceux d'Anatole Chtcharanski et d'Alexandre Guinzbourg se déroulent simultanément en URSS.

L'ouverture de tous ces procès au même moment, quelques temps après la lourde condamnation du physicien Youri Orlov et les protestations qu'elle a suscitées, est significative d'une hâte extrême des autorités soviétiques.

Cette précipitation accrédite l'hypothèse selon laquelle il s'agit pour celle-ci de liquider toute velléité d'opposition avant les Jeux olympiques prévus à Moscou en 1980.

Pas plus que dans les procès antérieurs intentés contre les « dissident » il n'est question d'accorder aux accusés les moindres garanties ni droit de choisir leurs défenseurs ni même de connaître l'acte d'accusation en temps utile.

Ce n'est un secret pour personne que le seul crime des accusés est d'avoir manifesté leur désaccord avec la politique de leur gouvernement, soit en revendiquant le droit à l'émigration comme Chtcharanski, soit en aidant les prisonniers politiques et leurs familles, comme Guinzbourg. C'est ce que l'acte d'accusation appelle « financer l'activité d'éléments criminels, y compris des tueurs professionnels et d'anciens complices des fascistes allemands qui ont participé à l'assassinat en masse de citoyens soviétiques ».

Quand à Chtcharanski, « il a trahi la patrie et consciemment lésé l'indépendance de l'URSS ». Il a eu « des contacts criminels avec des étrangers dont certains ne cachaient pas leurs liaisons avec les services de renseignements ».

Comme on le voit, la littérature des procès staliniens coule à pleins bords.

Il y a là plus qu'analogie de style. Il y a identité de méthode et d'idéologie, même si le bilan est moins lourd qu'aux plus noires années du système. Stalinisme pas mort, c'est ce que vient rappeler cette vague de procès à ceux qui l'auraient oublié. Et du même coup, il faut dire, combien, en cette occasion, la position du Parti communiste français apparaît en porte-à-faux.

Que trouvons-nous, par exemple, sous la plume de René Andrieu ? Une condamnation, certes, de la parodie de justice et des procès pour délit d'opinion qui se déroulent en URSS. Mais au nom de quoi cette condamnation ? Non pas au nom de principes du socialisme, qui sont en contradiction avec la structure même de la société soviétique, contradiction que ces procès viennent précisément illustrer.

Non, pour René Andrieu, c'est au nom de « lois universelles » qu'il faut protester.

Selon l'éditorialiste de **l'Humanité,** le comportement des autorités soviétiques est « anachronique ». Et cela pour deux raisons. La première est que l'URSS est devenue une grande puissance. La seconde est qu'« une des idées-forces de notre temps est l'aspiration à la liberté ».

Il est donc urgent, toujours selon René Andrieu, de mettre « la lettre et l'esprit des lois à l'heure de notre temps ».

Comme si le problème était celui d'une remise à jour du code soviétique, d'un dépoussiérage de la cervelle des autorités. Ce que René Andrieu ne voit pas ou ne veut pas voir, c'est que les procès, aujourd'hui comme hier, expriment l'esprit d'un système où le pouvoir, en l'absence de toute vie démocratique, n'a pas d'autre moyen de faire croire à la vertu de sa politique que le dialogue truqué qui s'instaure dans l'enceinte du tribunal entre le juge et sa victime. N'est-ce pas l'esprit du stalinisme ? ■

Nous sommes tous des dissidents soviétiques

4000 personnes, mardi, dans la rue contre les nouveaux procès de Moscou.

Pour la première fois en France — du moins avec cette ampleur —, la protestation contre la répression politique en URSS est descendue mardi soir à Paris dans la rue. 4 000 personnes. Outre le PSU, étaient présents le PC, le PS, la LCR, la CGT, la CFDT, FO ,la Ligue des Droits de l'Homme, la LICA, le MRAP, les anars, et même le CDS... Les slogans : « *KGB : gestapo* », « *nous sommes tous des juifs soviétiques* », « *socialisme oui, goulag non !* »

Ainsi, et pas seulement en France, sont largement réprouvés les procès d'Anatoli Chtcharansky, d'Alexandre Guinzbourg et de Victor Piatkus ouverts simultanément lundi dernier, trois jours seulement après avoir été annoncés.

Pourtant, la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe avait soulevé bien des espoirs, à l'Est comme à l'Ouest. L'acte final, signé le 1er août 1975, stipule notamment que tous les Etats participants — dont l'URSS — s'engagent à respecter les droits de l'Homme et les libertés fondamentales : celles de pensée, de conscience, de religion ou de conviction...

A Moscou, le 12 mai 1976, se crée à l'initiative de citoyens soviétiques, un comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. C'est parce qu'ils en sont des animateurs, et ne s'en sont jamais cachés qu'aujourd'hui trois hommes sont jugés.

« Non coupable ! »

Anatoli Chtcharansky est un ingénieur informaticien de 30 ans qui, tout en se voyant refuser sa demande de visa pour Israël, s'est engagé activement dans la bataille des droits de l'Homme en URSS. Sa bonne connaissance de l'anglais lui a permis de servir d'interprète à André Sakharov, et de faire connaître le sort de condamnés à la presse occidentale. Son procès se déroule à Moscou. Il est accusé de « trahison », de « contacts réguliers avec des représentants des services

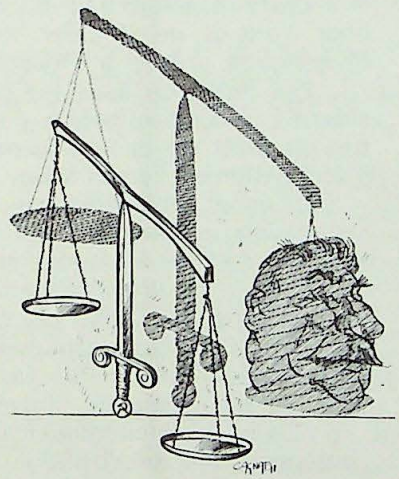

secrets étrangers » et plus précisément avec la CIA, ce que dément avec force le gouvernement américain... Il risque la peine de mort. Avec détermination, Chtcharansky plaide — seul — « non coupable ». Les trois avocats français qu'il avait choisis n'ont pas reçu l'autorisation de se rendre en URSS. Il s'agit d'un bâtonnier du bureau de Paris, d'un avocat de la Ligue des Droits de l'Homme ; le troisième est membre du PCF.

Alexandre Guinzbourg, écrivain, ancien administrateur du fonds Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles, comparait à Kalouga, à 180 km de la capitale. Il est, lui ,accusé « d'agitation et de propagande anti-soviétique » ; au surplus, de « trafic de devises ». Il risque dix ans de travaux forcés et cinq d'assignation à résidence en tant que « récidiviste ». Selon sa femme, il est malade et « paraît âgé de plus de 60 ans, alors qu'il en a 42 ».

Enfin, Victor Piatkus, membre du groupe lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, est jugé à Vilnius, en Lituanie. Il est traducteur littéraire et a déjà passé 16 ans en camp de travail pour « nationalisme ». Il s'est fait traîner au tribunal parce qu'il refusait de se prêter à « une comédie préfabriquée ».

Tant d'autres...

Pour ces trois noms aujourd'hui connus, combien restent ignorés... A plus forte raison, ceux de personnes pour qui on a monté de toutes pièces un procès de droit commun, c'est le cas du frère d'Alexandre Podrabinek...

Citons pourtant, en Ukraine, Mykola Rudenko et Alexandre Tikhy, arrêtés le 12 décembre 77 et condamnés à 7 et 10 ans de prison, ainsi qu'à 5 ans d'exil chacun. En Arménie, Robert Nazarian et Choguin Aroutouman, arrêtés aussi en décembre dernier ; le second est un ouvrier qui a appelé les travailleurs à soutenir l'action pour les droits de l'Homme. En Lithanie, Babs Gayanska a été condamné à 10 ans de camp de travail pour avoir distribué de l'argent provenant du fonds géré par Guinzbourg. S. Khlebanov et ses amis ont été arrêtés pour avoir appelé à la constitution d'un syndicat indépendant... Tant d'autres !

Les contestataires de l'intérieur et de l'extérieur ont appris à se tourner non plus seulement vers les chefs d'Etat étrangers (le silence de Giscard est d'ailleurs éloquent...) mais surtout vers l'opinion publique mondiale. C'est la leçon de la dernière conférence de Belgrade qui mit fin aux espoirs soulevés deux ans plus tôt par la déclaration d'Helsinki.

Le P.S.U., qui estime qu'il ne peut y avoir socialisme là où il n'y a pas démocratie, se déclare solidaire des accusés des nouveaux « procès de Moscou ».

Jeanne BRUNSCHWIG ■

TROIS ARTICLES DU CODE

La plupart des prisonniers politiques actuellement détenus dans les camps et les prisons d'URSS sont inculpés aux termes des articles 64, 70 et 190-1 du code pénal de la RSFSR (ou des articles correspondants du code pénal des républiques de l'Union), pour « trahison de la patrie », « agitation et propagande anti-soviétiques », « diffusion de considérations notoirement mensongères dénigrant le régime politique et social soviétique ». Les faits relevant des articles 64 et 70 entrent dans la catégorie des « délits politiques particulièrement dangereux ».

L'article 64 prévoit la privation de liberté pour une durée pouvant aller jusqu'à quinze ans ou même la peine capitale ; l'article 70, la privation de liberté pour une durée pouvant aller jusqu'à sept ans puis une peine de relégation pouvant aller jusqu'à cinq ans ; l'article 190-1, la privation de liberté pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans.

S'y ajoutent de sévères mesures de discrimination prévues non par la loi mais par des instructions secrètes : elles font effet pendant plusieurs années, parfois même pendant des dizaines d'années **après** que la peine imposée par le tribunal ait été purgée. ■

Session de printemps au Parlement : une nouvelle donne

Pour faire passer sa politique, Giscard guette les opportunités.

LA majorité sortie des urnes le 19 mars 1978 comblait les vœux du président de la République : non seulement la droite conservait le pouvoir, mais les partisans de Giscard d'Estaing revenaient plus nombreux au Palais Bourbon, grignotant peu à peu les positions gaullistes. Ce rééquilibrage de la majorité au profit de sa composante libérale s'est traduit, pour l'U.D.F., non seulement par le gain de deux vice-présidences de commission, mais surtout, dans la course au « perchoir » de l'Assemblée, par la victoire du candidat de l'Elysée, Jacques Chaban-Delmas, sur celui du R.P.R., Edgar Faure.

Giscard pouvait donc continuer la politique qu'il a entreprise depuis 1974 et qui consiste à insérer davantage encore la France dans la nouvelle division internationale du travail. Ce qui suppose de remplacer progressivement la base sociale traditionnelle du régime (agriculteurs, commerçants, artisans, petits entrepreneurs) par de nouveaux éléments recrutés dans les couches salariées et participant à la modernisation de l'économie française (cadres, techniciens, ouvriers hautement qualifiés).

Une démarche prudente

Mais, compte tenu des résistances qu'elle rencontre, tant du côté des masses populaires que des couches sociales archaïques — la grogne du R.P.R. est révélatrice de cette opposition —, la démarche giscardienne ne peut être que prudente.

Sur le plan législatif, l'option libérale du régime s'est affirmée à travers plusieurs textes. Alors qu'ils bénéficiaient déjà d'un abattement de 3 000 F sur les dividendes et du fameux avoir fiscal, les actionnaires pourront à partir de 1979 et dans la limite de 5 000 F par an (+ 500 F par enfant) déduire de leur revenu imposable l'épargne consacrée à l'acquisition de nouvelles actions. Cette détaxation de l'épargne investie prépare en fait une orientation à plus long terme : pour permettre aux entreprises d'affronter une concurrence internationale de plus en plus sauvage, les avantages fiscaux, qui dans les années passées ont surtout favorisé le placement dans la pierre, devront à l'avenir encourager davantage l'investissement industriel.

Dans le même esprit, le nouveau texte sur les plus-values mobilières — qui remplace celui adopté en 1976 — exonère pratiquement de toute imposition la plupart des porteurs de valeurs mobilières. Quant au texte déposé avant les élections, qui était destiné à sauvegarder les entreprises en difficulté, le gouvernement s'est gardé jusqu'à présent de le redéposer. L'heure n'est plus à la protection des « canards boiteux », mais au contraire à la restructuration industrielle, dans le cadre de la nouvelle répartition internationale du travail. Restructuration à laquelle doit contribuer le nouveau pacte pour l'emploi des jeunes, qui reconduit le transfert sur les contribuables des charges sociales normalement supportées par les chefs d'entreprise.

L'objectif, Raymond Barre ne cesse de le répéter, c'est d'« **adapter la France aux nouvelles conditions de l'économie internationale** ».

La recherche d'alliés nouveaux

Compte tenu des « dégraissages » provoqués par une telle politique, qui ne peut que réduire la base sociale du régime — cela explique l'impopularité croissante du Premier ministre —, la bourgeoisie a besoin en contrepartie de se trouver de nouveaux alliés.

Sont tour à tour courtisés les écologistes (deux textes en instance sur la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures et sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur); les femmes (allongement du congé postnatal et adoption en première lecture d'une proposition sénatoriale réprimant plus sévèrement le viol) ; les accédants à la propriété (adoption en première lecture par le Sénat du projet réglementant le crédit immobilier).

Mais toutes les options ne sont pas encore définitivement arrêtées, comme l'ont montré les débats sur la réforme de la Sécurité sociale ou celle des collectivités locales. Et surtout, la plus grande incertitude règne sur les orientations qui touchent au cœur même des rapports sociaux de production. Certes, les projets gouvernementaux réformant les conseils de prud'hommes ou introduisant la participation dans les organes de gestion des entreprises ont provisoirement tranché dans le sens de mesures spécifiques au personnel d'encadrement ; mais l'adhésion de la majorité à ces textes est loin d'être acquise, comme le montre leur ajournement à la prochaine session.

Apprécier les écueils

L'ouverture recherchée par le gouvernement rencontre en effet pas mal de résistances. L'opération « cohabitation raisonnable » avec l'opposition a tourné court, les exigences du R.P.R. empêchant l'attribution de deux présidences de commission au P.S. et au P.C. Le libéralisme est même parfois en régression par rapport à la précédente législature : à la commission des lois, tous les rapports budgétaires ont été attribués à des députés de la majorité.

Mais le flou actuel dans les projets gouvernementaux traduit moins une incertitude sur la direction à prendre qu'une prudente appréciation des écueils qui menacent l'embarcation. Pour faire passer sa politique Giscard guette les opportunités.

Michel SYLVAIN ■

RECUPERATION

Le texte sur les économies d'énergie comporte pas mal d'ambiguïtés. En obligeant E.D.F. à récupérer les eaux chaudes déversées par ses centrales électriques, il évite la construction d'un certain nombre de centrales nucléaires et, en réduisant leur pollution, il donne de nouveaux arguments aux partisans du nucléaire. Vive les centrales électrocalogènes ? ■

LA REFORME DU F.M.I.

Le premier texte adopté au cours de cette législature a eu pour objet d'augmenter la participation de la France au capital du Fonds monétaire international : le fait est symptomatique de la nouvelle composition de la majorité. Il traduit bien la prééminence, au sein de la bourgeoisie, de la fraction libérale et atlantiste, dont les intérêts sont directement liés au développement des échanges internationaux. ■

Les embrouilles de Bonnet-Peyrefitte

Le conseil d'État déclare illégale la prison d'Arenc mais légitime l'extradition de Croissant.

LE conseil d'Etat vient de rendre deux décisions très attendues. Le vendredi 7 juillet, il a annulé l'instruction conjointe du garde des Sceaux et du ministre de l'Intérieur en date du 21 novembre 1977, « *réglementant la situation des étrangers en instance de départ de France* ». Le même jour, il a rejeté le recours en annulation du décret d'extradition pris le 16 novembre 1977 à l'encontre de Maître Klaus Croissant, et exécuté le soir-même, après que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ait donné un avis favorable partiel à cette extradition.

La prison d'Arenc était donc illégale. Ça, nous le savions déjà. En fait, depuis qu'en novembre 1977, Alain Peyrefitte et Christian Bonnet avaient signé une

instruction « *relative à la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France* », instruction qui était entrée en application le 15 janvier dernier.

L'assemblée du contentieux du conseil d'Etat vient de décider que ladite instruction était elle-même illégale.

Ça, nous l'avions dit (cf. « *T.S.* » n° 768 du 5 janvier 1978). On se souvient que ce texte accordait au ministre de l'Intérieur la possibilité de placer en détention des personnes en voie d'expulsion, même si celles-ci n'avaient commis aucune infraction : par exemple dans le cas fréquent où leur était reproché un simple trouble à l'ordre public. Seul le Parlement aurait pu décider de telles conditions de détention et en fixer la durée maximale (article 34 de la Constitution).

Ça aussi, nous l'avions dit. De même que nous avions écrit que les rédacteurs de la fameuse instruction s'étaient, en la signant, rendus coupables de forfaiture. C'est ce qu'avait naïvement pensé le Syndicat de la Magistrature qui, dans la foulée, avait osé demander la traduction en Haute Cour de justice de Peyrefitte et Bonnet « *pour acte attentatoire à la Constitution* », en faisant observer que « *l'incarcération, par la seule autorité gouvernementale, des personnes auxquelles il n'est reproché ni crime ni délit ressort du domaine des libertés publiques* », donc du Parlement.

La plainte du Syndicat de la Magistrature a-t-elle suscité autre chose que d'aimables ricanements ?

CETTE décision du conseil d'Etat va-t-elle mettre un terme à la détention clandestine des étrangers ? Non, bien sûr. Et comble de l'ironie, là où l'instruction Peyrefitte-Bonnet tentait d'effacer l'illégalité de certaines détentions arbitraires en y substituant une autre tout aussi monstrueuse, la décision du conseil d'Etat vient légitimer la démarche du Syndicat de la Magistrature. Mais cette légitimation paraît à la fois bien futile et dérisoire. En tout cas trop tardive pour sauver de l'oubli une démarche hautement justifiée mais conduite de façon tellement maladroite — la plainte a été déposée entre les deux tours des législatives, au moment où Peyrefitte venait d'être réélu triomphalement dans son fief de Provins —, qu'elle ne pouvait que sombrer dans le ridicule. Ce qui n'a pas manqué de se produire. Pour le plus grand mal de l'objectif qui était poursuivi.

Dans l'affaire Croissant, au contraire, le conseil d'Etat a suivi l'argumentation des avocats du gouvernement. On a gardé à l'esprit la célérité mise par le garde des Sceaux à faire exécuter l'arrêt rendu en novembre dernier par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, et de réexpédier Croissant, comme un colis, vers le pays dont il fuyait la persécution. En droit strict, les apparences avaient été respectées puisque le recours en annulation immédiatement introduit par Croissant devant le conseil d'Etat ne pouvait avoir d'effet suspensif. On avait cru comprendre que la haute assemblée, qui avait poussé la sollicitude jusqu'à organiser une permanence nocturne pour recevoir le recours avait été plus qu'agacée par l'extrême précipitation gouvernementale. De même qu'on s'était pris à espérer qu'elle rendrait au gouvernement le camouflet qu'il lui avait, ce faisant, infligé.

C'était sans compter avec la finesse de Maître Boré, avocat du Premier ministre et du commissaire du gouvernement Morisot (un nom à retenir) qui n'ont fait qu'une bouchée des arguments de Maître Waquet, défenseur de Croissant. Pour ces deux juristes, les activités de l'avocat de la bande à Baader n'avaient *aucun* caractère politique. « *Il n'est* [Croissant] *qu'un avocat qui a outrepassé ses fonctions... et tenté d'échapper à ses responsabilités professionnelles.* »

BREF, en refusant de censurer l'exécutif, alors que tout l'y invitait (le droit, la morale et surtout sa propre jurisprudence), le conseil d'Etat est resté sur le terrain politique dont il a pris soin d'écarter Croissant, rangé au grenier des délinquants pas même de droit commun, mais de droit social. Surtout, par cette décision plus que discutable en droit, il légitime la démarche du gouvernement, qui tenait de la force et non du droit. Farce sinistre du droit confronté à la force brutale de la raison d'Etat !

La boucle est bouclée, le procès Croissant peut désormais se poursuivre, au-delà du Rhin et au-delà des barrières dressées par la chambre d'accusation elle-même pour calmer ses propres angoisses métaphysiques.

Il est juste de préciser, pour limiter les aigreurs d'estomac des membres du conseil d'Etat que, de toutes façons, une décision contraire aurait été de nul effet. Comme celle par laquelle a été annulée l'instruction Peyrefitte-Bonnet mentionnée plus haut. Car les services du ministre de la police continuent, à l'heure où ces lignes sont écrites, d'embastiller des **« étrangers en instance d'expulsion ».**

Quant à Peyrefitte, il n'a rien à craindre. Et Bonnet moins encore. La plainte du Syndicat de la Magistrature restera dans un placard du procureur général près la cour de cassation, tandis que les parlementaires susceptibles de mettre en mouvement la procédure de leur éventuelle mise en accusation devant la haute cour de justice, se contentent d'être en vacances. Il est vrai que les députés socialistes et communistes le sont depuis le 20 mars.

Michel ETIENNE ■

Boussac : le paternalisme en naufrage

C'était pourtant du solide, du garanti 100 % : les " emboussaqués " se croyaient à l'abri. Aujourd'hui, ils se battent le dos au mur pour la défense de leur emploi.

De notre envoyé spécial

LA RN 57. Elle coupe le département des Vosges en deux, du nord au sud, le long de la Moselle, entre Charmes et Remiremont, avec, à mi-chemin, Epinal. A l'ouest de cet axe, un bout de la plaine lorraine et, à quelques kilomètres, la forêt de Darney, où la Saône, effectuant ses premières boucles, libère ses eaux vers des pays plus cléments. A l'est, la ligne de faîte des Hautes-Vosges que certains, pendant longtemps, n'acceptèrent que de voir bleue ! Epinal, au centre. Côté nord, une vallée industrieuse, manufactures, villages et gros bourgs s'étirant le long de la rivière et du canal, dans un décor sans attrait particulier ; côté sud commence une région plus touristique, la haute vallée de la Moselle, plus attrayante, bien que jalonnée, également, de filatures et de tissages.

« Le Marcel »

« *C'est vrai que ça traînait depuis quelques années,* me confie un militant syndical de chez Boussac ; *mais jusqu'à ces derniers mois, personne, ici, n'y croyait vraiment. Boussac, c'était du solide ; Boussac, c'était du sérieux ; Boussac, c'était du garantie 100 %. Il est vrai que nous étions tous, plus ou moins, « emboussaqués », ce qui nous empêchait de juger clairement et sérieusement de la situation.* »

« Emboussaqués » ? J'ai souvent entendu ce terme revenir dans la bouche de plusieurs de mes interlocuteurs au cours de mon passage dans les vallées, aussi bien dans celle de la Moselle que dans celle du Rabodeau.

Il faut savoir ce qu'était l' « empire Boussac » pour mieux mesurer le terme. Ici le paternalisme n'était pas un mot : c'était une triste réalité. Ceux qui ont subi, ou subissent encore, la pression sociale et économique de telles entreprises (Schneider, de Wendel, Houillères, etc.) en savent quelque chose : maternité Boussac, crèche Boussac, colonie de vacances Boussac, écoles et coopératives Boussac, logement Boussac, hôpital et maison de retraite Boussac... C'est le paternalisme poussé presque à l'absurde. Un exemple ? La commission patronale de jardins potagers chargée de décerner des prix de bon entretien. La vie privée de chacun est fonction du bon vouloir du patriarche qui a la haute main mise sur sa tribu.

Dans un tel climat, les mentalités ne pouvaient être que modelées à l'image désirée par « *le Marcel* ». Il n'est donc pas étonnant que dans l'empire Boussac, il n'y ait pas de tradition de lutte, et que la mobilisation, avant, et même encore aujourd'hui, ait été difficile. Mais le dos au mur, les travailleurs se sont retournés contre leur maître, car cette bataille est, pour eux, celle de la dernière chance.

Les entreprises Boussac, groupées sous diverses appellations (actuellement 28 sociétés du groupe en difficulté) sont un gros morceau de l'industrie cotonnière des Vosges, et représentent plus de quatre mille emplois.

Dans ces vallées de mono-industrie, le textile assure l'essentiel de l'activité. Quelques exceptions, localisées : en haute Moselle, à Epinal, Eloyes et Le Thillot (mécanique) ; à Remiremont et près de Saint-Dié (chimie) ; en haute Meurthe (mécanique et bois). La fermeture des usines de textile et des filatures, cela veut dire la mort de toute cette moitié du département située à l'est de la Moselle. Les travailleurs de chez Boussac ne sont pas les seuls à supporter l'effet de la crise textile actuelle : chaque semaine, deux à trois petites entreprises arrêtent leurs activités. Il y a déjà plus de dix mille chômeurs dans les Vosges. Avec « les Boussacs » cela ferait près de 14 000, soit plus de 10 % de la population active. Et la reconversion est difficile, car l'implantation de nouvelles industries, dans la région, est très aléatoire, compte tenu des voies de communication difficiles.

Maintenir l'emploi

De cela, les ouvriers des entreprises Boussac en ont pris conscience. Comme ils ont pris conscience que le projet de faire des Vosges une « *zone verte* » n'est pas seulement une idée en l'air, et qu'elle entre dans le plan d'aménagement général de la Lorraine.

Très attaché à leur métier, à leur activité traditionnelle, à leur région, les travailleurs du textile veulent maintenir l'emploi dans cette partie des Vosges, et le maintien dans le textile. Certaines des usines Boussac ont les métiers à tisser les plus modernes d'Europe et les plus compétitifs. Ils veulent s'en servir, et refusent les arguments tendant à justifier la fermeture de leurs entreprises.

« *Toutes les entreprises non rentables doivent disparaître,* disait l'administrateur Boussac aux délégués syndicaux, au cours d'un récent comité central. *Cela doit se traduire par des départs volontaires (avec prime de licenciement), la pré-retraite, la reconversion.* »

Les travailleurs du textile ne pensent pas la reconversion possible pour tous ; la pré-retraite n'est envisageable que pour quelques-uns d'entre eux seulement. Quant aux départs « volontaires » — des licenciements en fait, même si le mot n'a pas été brutalement prononcé —, s'ils sont assurés de bénéficier des 90 %, ils ne parviennent pas à faire oublier que le problème de l'emploi demeurera crucial et sans espoir.

L'attente

A la veille des élections de mars 78, tous les partis politiques, du R.P.R. au P.C. disaient : « *Il faut faire des propositions d'industrialisation pour maintenir les emplois dans les Vosges.* » Mais en fait, il n'y eut aucune proposition concrète. Le P.S., pour sa part, propose de faire du textile de qualité (label-Vosges), deux ou trois spécialités bien « fignolées » et luxueuses, « *puisque le textile courant n'est plus rentable* ». Ce qui occuperait seulement une poignée de gens dans les Vosges. Le P.C. rétorque : « *Consommons français et bloquons les importations* » (!).

Quant aux autres, suivant en cela les projets gouvernementaux, ils proposent tout simplement d'élargir ce qu'ils appellent « *la vocation touristique* » du département, les fameuses « *zones vertes* ».

Pour l'instant, chacun est dans l'attente. De compromis en règlement provisoire, chacun pense ici qu'on va s'acheminer sans trop de heurts jusqu'en septembre. Les salaires de juin ont été payés ; ceux de juillet le seront aussi (dans la plupart des usines, c'est la période des congés). Août et septembre semblent être assurés.

Mais ces deux derniers mois ne seront-ils pas dans les faits, les mois de préavis ? Si les avis sont partagés là-dessus, ils ne sont jamais optimistes... Tous les responsables syndicaux, tous les militants rencontrés sont unanimes sur un point : la rentrée de septembre ne sera pas facile. Une réunion du C.C. doit se tenir en août.

Elle sera déterminante pour les mois à venir.

Pour l'heure, « les Boussacs » ont montré qu'ils pouvaient se mobiliser et qu'ils étaient capables d'action, décidés qu'ils sont de maintenir leur emploi dans le textile. Mais demain ? Après un été triste, froid et humide, qui risque fort d'être le lot de tous les vacanciers en France cette année, l'automne sera-t-il chaud dans les Vosges ?

« *Les Boussacs* » *ont déjà gagné une bataille. Mais ils n'ont pas encore gagné la guerre* », me disait un délégué syndical. Et un autre d'ajouter, malicieusement : « *Dans ce tour* « *Boussac* » *il va falloir gagner les étapes déterminantes. Nous en avons déjà gagné une, essentielle, celle des vacances. Mais gare aux autres !* »

Robert RIVAL ■

Les travailleurs de chez Boussac manifestent au Crédit Lyonnais : pour la paie de l'été, c'est gagné. Mais après ?

C.G.T. et C.F.D.T. : "Oui, Boussac est viable"

TRIBUNE SOCIALISTE : Comment vont se passer les semaines à venir, pour les travailleurs de chez Boussac ?

C.G.T. : Nous pensons que le patronat va mettre à profit la période des congés (juillet) pour préparer un nouveau plan de restructuration. Nous ne pensons pas avoir de confirmation avant le mois d'août. Nous pensons qu'il y aura des fermetures d'usines, donc des licenciements. Cependant, bien que « les Boussacs » ne soient pas très combatifs, généralement, le patronat devra tenir compte de la réaction des gens devant le problème de l'emploi, qui est un problème très crucial dans un département de mono-industrie, comme celui des Vosges. Depuis mai 1978, l'espoir d'un changement de politique s'étant éloigné, nous avons pu mieux mobiliser les travailleurs, que ce soit le 26 mai ou le 22 juin, pour des manifestations importantes à Epinal. Maintenant, les travailleurs sont partis en vacances. Mais qui peut les en blâmer. Ce sont, pour certains, peut-être les dernières vacances.

T.S. : Les banques ayant accepté, sous certaines conditions, un déblocage financier, le problème des salaires est-il pour autant réglé ?

C.F.D.T. : Notre revendication était la suivante : **« Garantie des salaires jusqu'à septembre ».** Le fait que les banques lâchent du « fric » pour assurer le financement de Boussac jusqu'à octobre leur ait apparu comme une garantie de paiement des salaires. Mais, tant dans la presse qu'à la télé, on s'est bien gardé de leur dire qu'il y avait, le lundi 3 juillet, à Paris, une réunion du tribunal de commerce qui doit décider de la suite à donner au problème Boussac. Marcel Boussac doit aussi rencontrer les banques. Il semblerait qu'il n'y ait pas encore assez d'argent pour assurer la soudure totale.

Pour l'instant, les travailleurs y croient. La paie de juin est assurée, celle de juillet aussi. Ils ont la garantie qu'aucun licenciement n'interviendra pendant les congés. Ils se sont un peu démobilisés. Les barrages ont été suspendus et nous nous sommes orientés vers l'occupation des usines. Mais maintenant elles sont fermées parce que ce sont les vacances.

T.S. : Les banques se font tirer l'oreille. Pourquoi ?

C.F.D.T. : Elles voudraient récupérer le maximum, y compris les biens mobiliers. Les immeubles que Boussac voulait vendre sont déjà, en partie, hypothéqués. Son geste n'était destiné qu'à redorer son blason vis-à-vis de « ses » ouvriers qui ont une confiance inouïe en Marcel Boussac et qui, pour eux, représente quelqu'un.

T.S. : Comment pensez-vous continuer la lutte à la rentrée ?

C.G.T. : Dans un premier temps de colère, l'action décidée, les barrages, a été acceptée à l'unanimité syndicale. Mais cette action, choisie par les travailleurs, était-elle vraiment la bonne ? Il faudra peut-être, à la rentrée, en revoir la forme. Nous devons bagarrer pour l'emploi, mais aussi pour les salaires : deux tiers des ouvriers gagnent moins de 1 900 francs par mois. Nous sommes persuadés que s'il doit y avoir mobilisation pour une nouvelle bataille, à la rentrée, nous sommes capables de les rassembler sur ces points.

T.S. : L'entreprise Boussac n'est-elle vraiment pas rentable ?

C.G.T. : On a tenté de le faire croire, et que de plus elle était vieillotte. Pourtant, le groupe Boussac possède 300 métiers ultra-modernes et 400 métiers ayant moins de dix ans d'âge. En outre, elle possède de nombreuses filatures Openen : tout une usine dans une seule machine qui fait tout : cardage, peignage, filage, bobinage, etc. C'est une entreprise très viable.

Mais le pouvoir veut faire disparaître l'industrie du textile en France et il favorise l'importation de tissus en provenance des pays sous-développés. Chaque mois, cent emplois vosgiens disparaissent. Nous ne voulons pas de reconversion : le textile est une nécessité pour notre région.

Fin juillet, début août, doit avoir lieu une réunion du comité central, certainement à Paris, et qui doit annoncer un nouveau plan. Nous craignons qu'il soit encore plus catastrophique, pour l'emploi, que les précédents. Mais nous sommes prêts à appeler les travailleurs à y répondre fermement.

T.S. : Comment en est-on venu à la mono-industrie dans cette région ?

C.F.D.T. : Lorsque Marcel Boussac s'est implanté dans la région, il a non seulement acheté les bâtiments industriels, mais aussi tous, ou presque, les terrains environnant, empêchant ainsi toute nouvelle implantation. D'autre part, les murs étaient achetés par une société immobilière Boussac, qui louait terrains et bâtisses à une autre société Boussac qui exploitait les machines et la main-d'œuvre. Lorsqu'il liquidait des emplois, il transformait les usines en entrepôts. Son objectif actuel est de destructurer (toile d'avion de 1910, imperméable Blizzard, etc.). Mais les travailleurs veillent au grain et ils ont formé des équipes pour contrôler les entrées et les sorties du matériel et des stocks.

T.S. : Pensez-vous qu'il y aura de grosses tensions à la rentrée ?

C.F.D.T. : Oui, si, comme nous le craignons, les travailleurs s'aperçoivent qu'ils ont été trompés. Cela peut faire de la casse. C'est pour cela que nous pensons que le comité central se fera à Paris. Mais dès la rentrée nous reprendrons les assemblées générales et nous mobiliserons « les Boussacs » autour de ce comité central, comme cela s'est déjà fait.

Propos recueillis par Robert RIVAL ■

N.D.L.R. : Les entretiens que nous reproduisons n'ont pas rassemblés, en dépit des apparences, responsables C.G.T. et C.F.D.T. C'est seulement pour des raisons de commodité qu'ils sont ici rassemblés. Pour la C.G.T., J.-C. Laroche et J.-L. Thomas ; pour la C.F.D.T., Noëlle Laurent, tous les trois membres de leur U.D. respective.

I.G.N. : des chômeurs à la carte ?

les cartographes craignent les "dégraissages" et, à terme, le démantèlement de leur Institut.

Sur le trottoir trône une table avec apéritifs et buffet froid. Nous sommes devant l'Institut géographique national (IGN). La section CFDT avait décidé pour ce 6 juillet une journée portes ouvertes afin de montrer au public, aux usagers, l'intérêt, la viabilité, les technologies de pointe utilisées par ce service public. Las ! L'administration craignant non pas qu'on fasse des dépradations, mais qu'on dévoile ses secrètes intentions de démantèlement, avait décidé d'interdire l'accès de l'IGN à « toute personne étrangère au service ». La conférence de presse CFDT eut donc lieu sur le trottoir. Elle permit aux courageux rassemblés là d'apprendre que trois cents licenciements se préparent dans les cartons des « rationalisateurs », des rentabilisateurs du ministère des Finances. Pour les 2 600 salariés de ce service public, c'est beaucoup.

Alors en partant en vacances, vous qui chercherez sur une des cartes au 100 000e de l'IGN, le hameau, la ville ou la curiosité touristique, songez au personnel qui vous a permis de disposer d'un tel outil. Et si vous usez de la carte Michelin, songez qu'elle n'est qu'une resucée de la carte IGN !

Déjà, en 1965

Le personnel avait déjà manifesté son inquiétude en 1965, lorsque la décision avait été prise de remplacer la carte de base à l'échelle du 1/20 000e par une carte à l'échelle du 1/25 000e, ce qui diminue de 50 % la qualité de notre équipement cartographique. En même temps, le statut de l'établissement fut modifié, l'obligeant à assurer son équilibre financier par les recettes.

Le mouvement de mai 1968 a permis de poser les problèmes de l'adaptation et de l'avenir de l'établissement. En 1970, les syndicats unis ont lutté victorieusement contre une décision de transfert à Bordeaux qui aurait provoqué son démantèlement. En mars 1972, les fonctionnaires ont occupé les locaux de la Direction générale pour forcer Chalandon à s'intéresser à l'IGN. Les tergiversations de ce dernier ont entraîné de nouveaux mouvements en juin 1972 et mars 1973 sans que le personnel réussisse à stopper le processus de dégradation du service public.

Le travail ne manque pas

Aujourd'hui, la situation est sérieuse. S'appuyant sur les directives du plan Barre et sur le rapport de la Cour des Comptes, le ministère de tutelle (ministère du Cadre de Vie et de l'Environnement) et le ministère des Finances cherchent à réduire au maximum les dépenses de l'équipement géographique. Dans cette conjoncture, le directeur lui-même fait des allusions à peine voilées à un démantèlement de l'établissement, ou à un dégraissage du personnel.

Le syndicat général CFDT conduit la lutte pour le maintien du service public. Il n'est pas opposé à des évolutions, mais dans un cadre technique bien défini, et non pas au coup par coup par réduction progressive des travaux. Depuis plus d'un an, il réclame la création d'une commission interministérielle chargée d'étudier l'objectif à atteindre et de décider dans ce but les attributions précises des partenaires concernés, c'est-à-dire de l'IGN, du Cadastre et de l'ensemble des géomètres privés. Etant donné le retard de la France dans ce domaine, le travail ne manque pas et l'on ne comprend pas que le gouvernement préfère créer des chômeurs plutôt que de les utiliser à une œuvre utile à l'ensemble de la nation. ■

d'autres conflits

● **SPLI :** A Rennes, comme dans le pays fougerais et à Ploërmel (Morbihan), la SPLI (lingerie HUIT) comptait encore cinq usines au mois de mai. En 24 heures, début juin, dépôt de bilan et décision de liquidation des biens par le tribunal de commerce de Paris (TS n° 788). Ce sont 1 500 emplois qui disparaissent.

Depuis, à Rennes, les salariés, pour la plupart des femmes, occupent. On vient de leur proposer une « opération relance » qui s'avère être une véritable escroquerie. En fait, l'un des ex-PDG, le fils du grand patron, sous le couvert d'un prête-nom, celui d'un certain Alphen, prétendait rouvrir l'usine avec 200 personnes... Il ne s'agit que d'assurer la liquidation des stocks au meilleur prix pour l'été. Les ouvrières l'ont très vite compris : la collection 79 des produits HUIT est actuellement en préparation, mais en Espagne, dans les usines Roy. Elles ont donc refusé ce sauvetage-bidon et empêché le syndic de pénétrer dans l'usine. En conséquence, cinq délégués des travailleurs en grève ont comparu vendredi dernier devant le tribunal de Rennes.

A l'heure actuelle, les ouvrières protègent les stocks et sont décidées à occuper tout l'été, tout en explorant les possibilités de solution. Cependant, le cap des vacances va être difficile à passer. Question : les pouvoirs publics vont-ils jouer la carte du pourrissement, ou celle de l'évacuation par la force ? La lutte des SPLI a besoin d'être soutenue, d'autant que la presse locale, sur ordre de la préfecture, fait le blocus.

● **SAINTE-ANNE :** Alors que jeudi dernier, radio Sainte-Anne avait, malgré la surveillance policière, réussi à émettre une nouvelle fois, la grève des hospitaliers tire à sa fin. En effet, le préfet de Paris et le conseil d'administration de l'hôpital annonçaient vendredi que les salaires ne seraient pas payés aux grévistes à partir du 5 juillet. Le 10, la CFDT proposait une riposte : la grève totale, le dépôt des blouses (jusque là les soins continuaient d'être assurés). Mais, réunissant ses syndiqués, la CGT rejetait cette éventualité. Dès lors, les conditions d'une unité intersyndicale pour durcir le mouvement n'étant plus réunies, la CFDT proposait à l'AG du 11 juillet, la suspension de la grève et sa reprise en septembre.

● **DALAMI (Saint-Rambert d'Albon) :** Dans une région (Drôme-Ardèche) déjà sinistrée du point de vue de l'emploi, la direction de Dalami a annoncé, le 3 juillet, la fermeture avant la fin de l'année de l'activité « revêtement de sol ». Cette usine qui fait partie du groupe Sommer, subirait ainsi un transfert de fabrications dans d'autres unités. Mais Sommer garderait le réseau commercial de Dalami. L'UD-CFDT, qui a déjà réussi à obtenir le report de 99 licenciements, appelle la population à se mobiliser.

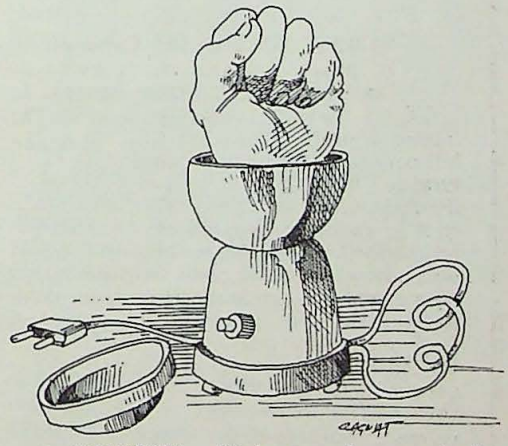

● **MOULINEX :** Si le travail a repris à Alençon et à Caen, après que la CGT ait accepté les modestes augmentations cédées par la direction, la grève se poursuit dans les autres usines pour les 400 F pour tous. A Mayenne en particulier, l'usine a été réoccupée.

● **LORIENT :** Dans cette ville, qui a vu au mois de juin une série de grèves déferler : Sopromer, garages, Arsenal (le dernier à reprendre le travail), marins-pêcheurs, Jugand, etc..., la police est encore intervenue le 6 juillet contre les ouvriers des garages en grève. Ceux-ci occupaient, avec réparations gratuites, depuis neuf semaines pour des salaires minima, le 13e mois calculé sur la masse salariale et la 5e semaine de congés payés. Le PSU à Lorient a apporté et continuera à apporter un soutien efficace aux mécanos. Il se mobilise également pour la défense de la pêche. Il a tenu une conférence de presse sur le thème : **« sauver la pêche en Bretagne ».** La réflexion et les actions entreprises à ce sujet, sont consignées dans deux PSU-Documentation-Bretagne : **« Pour une acquaculture autogérée en Bretagne »** et **« Rendre la pêche aux Bretons ».** Ça coûte 3 F et 5 F. Les commander à Syros, 9 rue Borromée, 75015 Paris ou à PSU-Doc Bretagne, 28 rue Kérivin, Brest 29200. CCP Paul Trémintin, Rennes, 770 15 J. ■

Le porc en baisse

Sombres perspectives pour la production porcine. Premiers responsables : la politique européenne, les montants compensatoires monétaires.

6 F 25 le kg à la production à la mi-juin dans le Finistère. Un record de baisse. La cotation nationale de synthèse (sorte de moyenne) tombe à 7 F 50 le kg à la mi-février, elle est à 7 F le kg à la mi-avril... alors que le prix de revient moyen (1) pour un producteur est depuis le début de l'année de 7 F 80 le kg à 7 F 85 le kg ! Et les cours ne remontent toujours pas. Pire, aucune perspective d'amélioration n'est en vue pour les mois à venir.

Cette situation est typiquement le résultat de la politique européenne. Ou pour être plus exact de son absence de politique monétaire cohérente. Les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) sont en grande partie responsables de la situation. C'est grâce à eux (voir encadré) que les carcasses de porcs en provenance de Belgique, d'Allemagne ou des Pays-Bas, arrivent à bas prix chez nous.

Le système est particulièrement batard. Tandis que nos cours s'effondrent, les producteurs des autres pays — et c'est tant mieux pour eux ! —, reçoivent un prix nettement plus rémunérateur. Un comble quand l'objectif est « *l'unicité de condition de concurrence* » ; un mythe là encore. Cela, bien sûr, ne s'est jamais traduit par une baisse pour la ménagère ! Les substantiels profits de l'opération sont pour le négoce.

Les résultats de cette situation monétaire absurde ne se font pas attendre. Ruinés et découragés, les producteurs français abandonnent cette activité. Mieux servis, nos partenaires augmentent leurs potentialités. Si le phénomène est démultiplié depuis un an, il n'est pas récent. Une comparaison 1950-1975 est éloquente : en 15 ans la France a augmenté sa production porcine de 50 %, les Pays-Bas de 220 % et la Belgique de 260 %... !

Aggravation du déficit

Ainsi, compte tenu de l'évolution de la consommation, le déficit français (250 000 tonnes début 1978) s'accroît. Dans le même temps, l'Europe communautaire, globalement, s'achemine vers l'excédent. Il y a hélas lieu de craindre que cette nouvelle géographie européenne de la production porcine soit inéluctable. Rien ne permet de dire que l'on va « refaire la distance perdue ». Tout porte à croire, disent certains spécialistes des questions agricoles, que le nouvel état de fait est durable.

Cette situation est aussi le résultat de la faiblesse du franc. Plus mal rémunérés, les producteurs français ont aussi affaire à ces coûts de production plus élevés. Cela est dû à tout ce que nous devons acheter à l'étranger, et en l'occurrence surtout au manioc. Ce produit tropical (2) remplace avantageusement les céréales dans l'alimentation des porcs ; cela se fait d'ailleurs au grand dam des céréaliers qui ne vont pas tarder à réagir. Là encore Allemands et Néerlandais, avec une monnaie forte, se procurent le manioc à un moindre prix. C'est cela l'« *unicité de condition de concurrence* » !

Concentration et restructuration

Mais la crise ne se traduit pas seulement par une redistribution des cartes au niveau européen. Il en est de même à l'intérieur de l'hexagone. Tous les producteurs ne sont pas touchés avec la même intensité par la crise porcine. Certains jouissent d'une rente de situation, ou sont techniquement plus performants ou... tout simplement disposent de plus d'argent pour supporter les déboires. Ceux-là passeront au travers des mailles du filet. Ils en ressortiront plus forts que jamais. Bien plus, en pleine crise, quelques-uns connaissent l'expansion. Cela se traduira à terme par une accélération de l'élimination des petits producteurs ou des producteurs « peu solides financièrement ». Par ailleurs, il n'est pas besoin d'être grand devin pour voir que la production va se concentrer en Bretagne, accentuant ainsi le néfaste phénomène de spécialisation régional. L'avenir est plutôt sombre. D'abord la crise est profonde et il faudrait des mesures importantes pour y remédier. Ensuite « Bruxelles » — oh euphémisme pour parler des eurotechnocrates et des responsables politiques ! —, ne veut rien entendre. Les hautes autorités communautaires vivent dans la peur des excédents (la montagne de beurre, la rivière de lait). Enfin on voit mal R. Barre, tenant du libéralisme économique, ne pas laisser faire les « *effets heureux* » (!) de cette crise.

Tout cela bien sûr sans compter avec la colère et la réaction des producteurs. Mais voilà : celle-ci sera d'autant plus difficile à venir que le syndicalisme « officiel », dévoué au pouvoir, ne fera pas grand chose pour susciter la réplique des paysans.

Dominique RIVIERE ■

Porcs :
Aucune perspective d'amélioration n'est en vue.

(1) Calcul de prix de revient établi par la Fédération nationale porcine (F.N.P.).

(2) Il faudrait aussi se poser la question de savoir si le manioc que l'on se procure ainsi permet aux paysans africains de vivre ! En tout cas cela ne permet pas aux Africains d'avoir plus de nourriture.

Les M.C.M. : un vrai paradoxe

Au nom de l'unicité de marché, les échanges de produits agricoles doivent se faire, dans la communauté, sans distorsions dues aux dérives des monnaies. Mais voilà, le Deutsche Mark, le franc belge, le Florin, ont été réévalués (au fil des années) ; la Lire, la Livre Sterling et le franc français ont été dévalués. Pour rétablir cette « unicité de marché » ont été mis en place les montants compensatoires monétaires (M.C.M.). En effet les produits agricoles des pays à monnaie forte sont **« trop chers »** pour exporter dans les pays à monnaie faible et vice versa. Dans les pays à monnaie forte, on a établi un M.C.M. **« positif »**, c'est-à-dire une aide à l'exportation proportionnelle aux dérives des monnaies des deux pays (le vendeur et l'acheteur). Dans les pays à monnaie faible, on a établi un M.C.M. **« négatif »**, c'est-à-dire une retenue sur les exportations vers les pays à monnaie forte. Pas con, hein, les « euromonétaro-technocrates » ! Ce système a fonctionné sans mal tant que les écarts entre les monnaies ont été faibles. Depuis, les monnaies fortes et faibles se sont beaucoup écartées ; les M.C.M. positifs ou négatifs sont très élevés. Dès lors, il s'agit d'une véritable « subvention » à l'exportation en pays à monnaie forte et d'une véritable « taxe » à l'exportation en pays à monnaie faible. Un vrai paradoxe. En plus les calculs sont faits de manière discutable et cela ne peut contribuer qu'à tout fausser. C'est ainsi qu'un porc belge, allemand ou néerlandais peut être acheté aux producteurs de ces pays plus chers qu'en France. S'il est importé chez nous, il reçoit une « subvention » (M.C.M.) telle que le négociant peut, tout en étant bénéficiaire, le revendre à un prix inférieur au cours français. Incroyable mais... tout à fait vrai ! ■

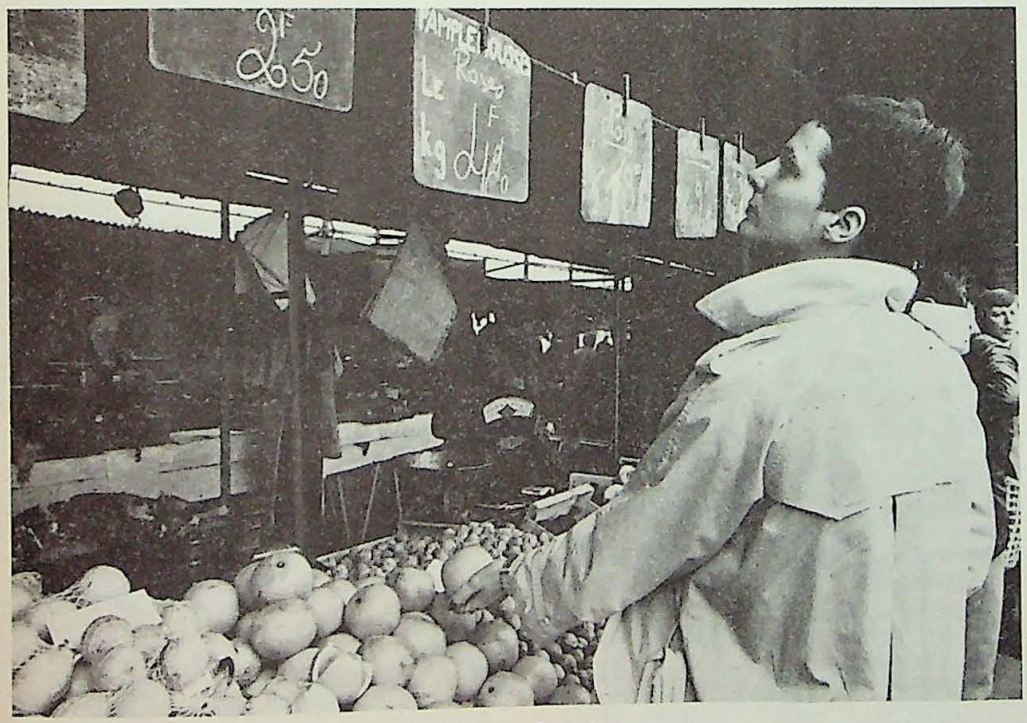

Contrôle des prix :
une vingtaine de produits seulement.

Des prix sans surveillance

Libération des prix-indice en hausse. On annonce des contrôles : le syndibat CFDT les dénonce.

La libération des prix industriels à la production sera achevée le 30 août.

Commencée le 1er juin, la totalité de l'opération sera achevée en trois mois.

Le gouvernement a tenu sa promesse envers le C.N.P.F.

Il est vrai que les engagements de modération qui programmaient les hausses des prix industriels depuis janvier 76 n'étaient en fait qu'une liberté déguisée. La plupart de ces engagements (très nombreux) étaient, du fait de leur complexité, incontrôlables par les 1 000 agents enquêteurs de l'ex direction de la Concurrence et des prix, devenue direction de la Concurrence et de la Consommation.

Lorsque, exceptionnellement, un engagement était vérifié, l'infraction constatée ne pouvait être sanctionnée car aucune suite contentieuse (procès-verbal) n'était prévue. Seul un rapport à la direction générale à Paris, constatant l'infraction, était rédigé.

De plus, ces engagements de modération prévoyaient en même temps que les hausses modérées des produits un blocage des salariés de l'entreprise. Le patronat, même dans ce cas, était tranquille.

Cependant, dans notre économie « libérale avancée » version Barre, la simple éventualité d'un contrôle dérange les industriels. C'est pourquoi le CNPF de Delarosoy président de la Chambre de Commerce de Paris à l'ensemble de la droite du R.P.R. au P.R., demandaient à la fois la libération des prix, l'abrogation des ordonnances et la suppression de la direction des prix.

Depuis les élections, la parution de l'indice INSEE donne lieu à moins de tapage de la part du pouvoir et des mass media. Mais les deux derniers indices d'avril et mai (plus de 1 %) inquiètent particulièrement les organisations politiques, syndicales et les travailleurs en tant que consommateurs.

Dans ce cadre-là, l'administration organise cet été durant deux week-ends (les 8 et 9 juillet et les 5 et 6 août), deux opérations « coups de poings » sur les côtes et dans les départements touristiques. Ces opérations ont été dénoncées par l'ensemble des organisations syndicales de la direction des prix et depuis longtemps par la C.F.D.T. comme des opérations « *poudre aux yeux* ».

Ces contrôles auront lieu auprès des petits commerçants. A quoi se résument-ils puisque seul une vingtaine de produits sur l'ensemble des prix au détail sont encore réglementés ? Il s'agit d'opérations destinées à abuser les travailleurs. Cela se traduit en outre pour les agents des prix par une dégradation des conditions de travail : l'administration leur demande de travailler le samedi et le dimanche. Pour cette augmentation de la charge de travail, aucun effectif supplémentaire n'est attribué.

De plus les contrôles répétés et concentrés sont générateurs d'incidents dont la responsabilité sera supportée une fois de plus par les agents, alors qu'ils ne font qu'exécuter les ordres.

Les agents C.F.D.T. de la Concurrence et des Prix refusent de travailler le samedi et le dimanche au service d'une « politique des prix » destinée à abuser les travailleurs et contraire à leurs intérêts. De plus un mot d'ordre intersyndical (C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-Autonomes et C.F.T.C.) de grève est lancé pour le jeudi 6 juillet afin de protester contre les licenciements de vacataires dans les services de la direction.

Syndicat C.F.D.T. de la Concurrence et des Prix ■

et pourtant elle tourne

Liban :
La question de l'État

Il est temps, pour les progressistes libanais, de prendre position sur la cohabitation des différentes communautés.

LE vol d'une escadrille d'avions israéliens au ras des maisons d'une capitale libanaise encore meurtrie par les récents combats et tout paraît s'immobiliser. Cet avertissement ostensible, bruyant et solennel de l'Etat hébreu a semblé suffire à arrêter un moment l'histoire : les bombardements systématiques des quartiers de Beyrouth de cette dernière semaine par les troupes syriennes cessent. Les canons se sont tus. On peut alors saisir les protagonistes du film sur la tourmente libanaise comme dans un plan fixe cinématographique.

● **D'abord les Syriens.** Ne pouvant plus s'appuyer sur une tendance chrétienne qui leur soit quelque peu favorable (à la suite de la « disparition » politique du clan Frangié), les troupes de Damas avaient voulu réagir contre la volonté des kataiebs (phalanges) d'être les représentants exclusifs de la communauté chrétienne au Liban. Et cela parce que ces milices chrétiennes constituent une entrave à ce qui apparaît de plus en plus nettement comme la mise en application de leur projet d'inclure le Liban comme province sud d'une « Grande Syrie »... Ce Liban que le régime baassiste n'a jamais reconnu.

Ainsi Damas n'a pas hésité à écraser sous les bombes des sites urbains entiers occupés par les chrétiens dans l'espoir d'éliminer ces gêneurs, comme il l'avait fait deux ans plus tôt, en 1976, contre les forces libano-progressistes. Le rouleau compresseur syrien s'est mis en marche. Objectif : s'emparer de tout le Liban ; et, pour ne pas effaroucher un voisin sioniste quelque peu irascible, on laisserait aux troupes israéliennes la région située au sud du Litani. Mais quelle que soit la sauvagerie des attaques syriennes, il semble que les dirigeants de Damas n'aient pas voulu payer le prix maximum à la réalisation de leur grand dessein. En effet, aux dires mêmes d'un membre du Mouvement national libanais (progressiste), les Syriens, s'ils l'avaient voulu, auraient pu mettre militairement sur la touche les milices chrétiennes en deux jours. Peut-être n'ont-ils pas voulu forcer la mesure à l'idée de la réaction israélienne, qu'ils appréhendaient pardessus tout et que confirmaient les bruits de bottes israéliennes aux frontières. C'est ce qui explique que les avions marqués de la croix de David semblent les avoir saisis d'effroi. Le fait est que, pour les Syriens, le bilan faisant suite à la bataille de Beyrouth ne semble pas entièrement positif si l'on juge à courte vue. Mais, à plus longue portée, cette intervention musclée aura servi de test : savoir jusqu'où il pouvait aller trop loin avec l'accord tacite des autres régimes arabes et « l'étonnante » passivité américaine. De plus, le temps joue pour les Syriens.

● **Les chrétiens de droite,** quant à eux, ne peuvent certes pas crier victoire. Mais l'arrêt des combats survient au moment où leur potentiel militaire est resté intact. Mieux, sur le plan politique, les kataiebs et les milices du Parti national libanais peuvent se vanter d'avoir assis leur hégémonie sur toute la communauté chrétienne et pas seulement sur certains d'entre eux, les plus engagés à droite. Ainsi, forts du soutien de l'ensemble des chrétiens effarouché par les tirs tous azimuths des canons syriens sur leur quartier, les leaders extrémistes Pierre Gemayel et Camille Chamoun ont pu se poser aux yeux de l'opinion en vrais martyrs de l'ogre syrien. Tout en provoquant la Force arabe de dissuation (F.A.D.), la droite libanaise a réussi à la discréditer et à attirer sur le sort des chrétiens la sympathie des puissances occidentales dont l'intervention dans ce sac d'embrouilles que constitue l'affaire libanaise, est réclamée depuis longtemps. Car, pour les fascistes libanais, l'internationalisation du conflit serait une étape dans le projet réactionnaire qu'il vise depuis longtemps : à savoir la partition confessionnaliste du Liban.

L'IMBROGLIO LIBANAIS

● **Centre chrétien :**
— Raymond Eddé ;
— chrétiens arméniens favorables au maintien d'une entité libanaise, mais fondée sur des bases inégalitaires.

● **Droite chrétienne :**
— Parti national libanais (leader : Camille Chamoun) ;
— Kataiebs (phalanges) (leader : Pierre Gemayel), chrétiens maronites favorables à la partition confessionnaliste ;
— clan Frangié : proche des Syriens et de la droite musulmane.

● **Droite musulmane :**
— Sunnites (leader : Rachid Karamé), favorables à l'Etat unitaire, mais collaboration avec des éléments de la droite chrétienne ;
— Chiite.

● **Mouvement national libanais :**
— Parti socialiste progressiste (Jumblatt) ;
— Parti Baas (proche de l'Irak) ;
— Parti communiste libanais ;
— Mourabitoun (nassériens) ;
— Parti national syrien (libanais, malgré leur nom) ;
— Organisation arabe communiste libanaise (O.A.C.L.), marxiste, favorable également au maintien d'une entité libanaise, surtout face aux menaces de partition confessionnaliste ; partisans d'un Liban plus égalitaire. ■

Le poids de Sarkis

A ce niveau on peut se rendre compte que les combats de rues ont concrétisé le choc de deux projets antagonistes quant à l'avenir du Liban : protectorat syrien, ou partage sur des bases confessionnelles permettant à la communauté chrétienne de rejouer son rôle rémunérateur de « Suisse du Moyen-Orient ». C'est par rapport à ces objectifs contradictoires — même si l'accord a été réalisé, de fait, sur un point : la dissolution du Liban en tant qu'Etat unitaire — qu'il faut juger les menaces de démission du président Sarkis. Cette menace a été prise très au sérieux parce qu'elle constituait l'unique moyen de pression de la part d'un chef de gouvernement dont l'action politique était jusque-là paralysée. On peut voir la preuve de la prise en considération de cette menace dans le défilé de toute la classe politique libanaise, y compris les forces progressistes (Jumblatt), pour demander à son président de revenir sur sa décision et de ne pas laisser un pays dans les conditions difficiles que l'on sait sans direction politique, aussi imparfaite soit-elle.

L'éventualité de la démission du président libanais a constitué un moyen de pression vis-à-vis des Syriens qui l'avait installé au pouvoir et dont la vacance ne servirait pas les intérêts de Damas, soucieuse de sauver pour le moment les apparences d'une autorité « légale » au Liban. Mais c'est un moyen de pression également vis-à-vis des fascistes phalangistes pour inciter ces derniers à plus de modération à éviter des provocations contre la F.A.D. (totalement au service des Syriens, mais dont le commandement est libanais).

Il y aurait donc un homme au Liban, le président Sarkis, pour croire au maintien malgré tout d'un semblant d'Etat unitaire. On peut légitimement douter de l'impact de son action compte tenu des moyens quasiment nuls qui sont à sa disposition : l'armée « nationale » libanaise est noyautée dans une proportion de 98 % par les chrétiens de droite.

Apparemment, les Israéliens, dans leur tactique de soutien immédiat aux chrétiens de droite, se sont ralliés de fait à l'idée de la partition du Liban. C'est du reste ce qu'avait prévu le conseil politique central du Mouvement national libanais (progressiste). « **Il n'est pas difficile de prévoir,** pensait ce dernier, **une intensification de l'intervention israélienne dans le sud et par conséquent au niveau de la situation libanaise dans son ensemble et du soutien apporté par Israël au plan visant à faire du Liban une entité confessionnelle raciste qui viendrait s'insérer dans le projet sioniste global, lequel vise à supprimer l'idendité nationale arabe des pays du Mashrek (Proche-Orient) et à faire de la région une juxtaposition « d'entités » à caractère confessionnel.** »

Il n'y a donc pas de doute sur la volonté d'Israël d'imposer sa propre conception de la solution du problème libanais : l'attitude d'Israël au moment du retrait de ses troupes du Liban-Sud est révélatrice ; le pouvoir a été remis au chef des milices chrétiennes locales, le commandant Haddad, et non pas au représentant qualifié du président Sarkis. Manifestement, les Israéliens ne semblent pas se suffire de la concession territoriale contenue dans les plans syriens et visant à repousser la frontière nord d'Israël jusqu'au fleuve Litani. Plutôt que d'avoir à faire face à une armée régulière puissamment armée à l'une de leurs frontières, les sionistes préfèrent s'appuyer sur les bastions chrétiens inclus dans la partition du Liban.

Des acteurs muets...

Mais dans ce film des événements sanglants, il y a aussi des acteurs que l'on ne voit pas ou plutôt que l'on n'entend plus. Le Mouvement national libanais a tenté une reprise de contact avec les Syriens ; en vain. Aucune voix de Damas ne s'est élevée pour leur répondre. Preuve supplémentaire s'il en était besoin qu'il serait faux de considérer l'attitude syrienne hostile à l'occasion à la droite chrétienne comme la marque d'un nouveau cours à gauche du régime baassiste ou d'un rapprochement avec la gauche libanaise et les Palestiniens.

Le silence palestinien lors d'événements historiques de ce genre est accablant. Accablant mais révélateur en même temps de la perte totale d'initiatives politiques qui permettraient aux masses arabes d'entrevoir une autre solution que celle qui va être négociée sur leur dos. Tout semble se passer en batailles inter-étatiques. Ce manque, cette absence politique des Palestiniens, voilà qui explique les initiatives prises par d'autres. Il y a d'abord « le plan de paix » du Raïs égyptien et en même temps le recul sur le droit à l'autodétermination du peuple palestinien reporté par Sadate aux calendes grecques.

Par ailleurs, on se met en campagne pour les manœuvres diplomatiques. De ce côté-là le plan fixe du film libanais laisse la place à des scènes d'action aux multiples rebondissements. Dans la négociation prévue à Londres où Moshe Dayan rencontrera son homologue égyptien la semaine prochaine, les Palestiniens seront représentés par l'Egypte. C'est tout dire.

Des ponts sont jetés

Dans ce remue-ménage il n'y a pas que les gouvernements officiels qui s'agitent. Le chancelier d'Autriche, Kreisky, le plus réaliste des sociaux-démocrates européens face à l'importance prise par le monde arabe, a réuni le chef de l'opposition travailliste israélienne Shimon Pérès et le Raïs égyptien à la même table sous l'égide de la IIe Internationale ; ce en prévision de la rencontre israélo-arabe de Londres. Il a été décidé de ne rien entreprendre tant que le gouvernement jusqu'auboutiste de M. Begin n'aura pas avancé des propositions plus constructives. Mais en fait, des ponts ont été jetés, en vue de faire jouer à l'Internationale socialiste un rôle d'intermédiaire nécessaire pour la mise en route d'un règlement séparé entre l'Etat hébreu et l'Egypte. Les vœux américains qui ont imposé la réunion de Londres sont ainsi comblés. Ainsi s'explique la conditionnalité de plus en plus marquée du soutien américain à un gouvernement Begin qui voudrait toujours obtenir encore davantage et est entré à contrecœur dans le cadre des négociations patronnées par les U.S.A. On peut comprendre aussi le peu d'empressement des Américains qui n'ont pas volé au secours des chrétiens libanais menacés de massacre.

Reste que le grand problème posé est celui de l'Etat national libanais. Jusqu'à présent, les forces de gauche libanaises se sont surtout déterminées en fonction des projets de partition confessionnalistes défendues par l'extrême-droite chrétienne pour affirmer la nécessité de l'Etat unitaire. Or on sait que dans le cadre de cet Etat libanais la communauté chrétienne, minoritaire en nombre, y exerçait une domination économique et politique à peine déguisée sur la communauté musulmane. Ceci n'est pas sans rappeler la domination minoritaire des Juifs d'origine européenne sur les Juifs orientaux pourtant supérieurs en nombre dans le cadre de l'Etat d'Israël.

Tout en rappelant comme le fait le Collectif pour la défense des libertés démocratiques en Syrie son hostilité et sa répugnance aux menées séparatistes et réactionnaires phalangistes, il est temps de prendre position sur la question du Liban et de sa structure étatique. En approfondissant une réflexion appuyée sur une expérience concrète, les forces progressistes pourraient formuler des propositions nouvelles de cohabitation des différentes ethnies sur une base égalitaire. Ainsi elles pourraient surmonter une situation qui paraît quelque peu bloquée. De plus elles aideraient les autres à y voir plus clair.

Alain TLEMCEN ■

Les armes se taisent au Liban :
après le rouleau-compresseur syrien, l'avertissement d'Israël.

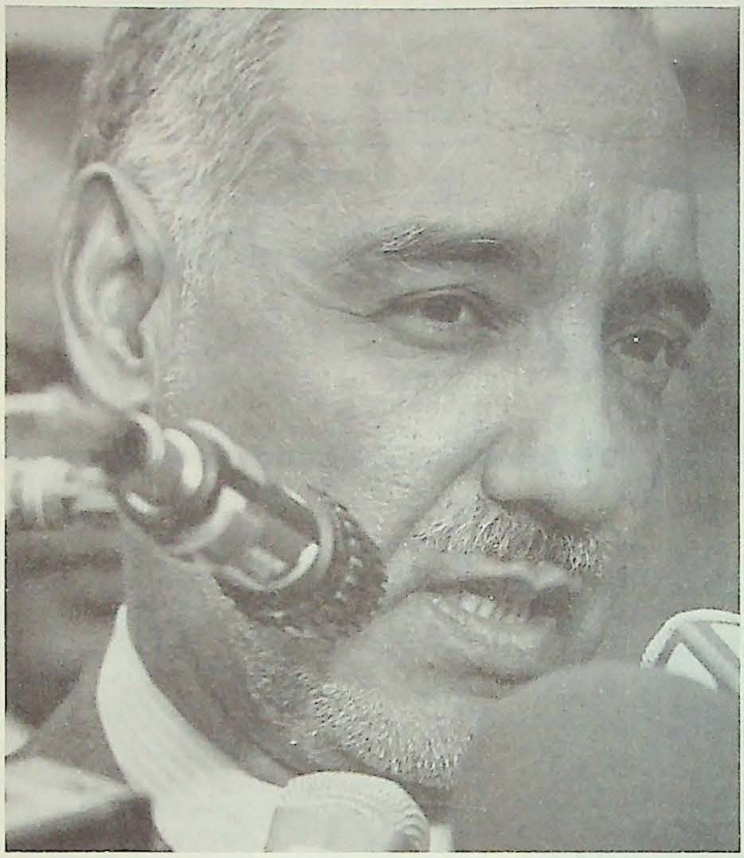

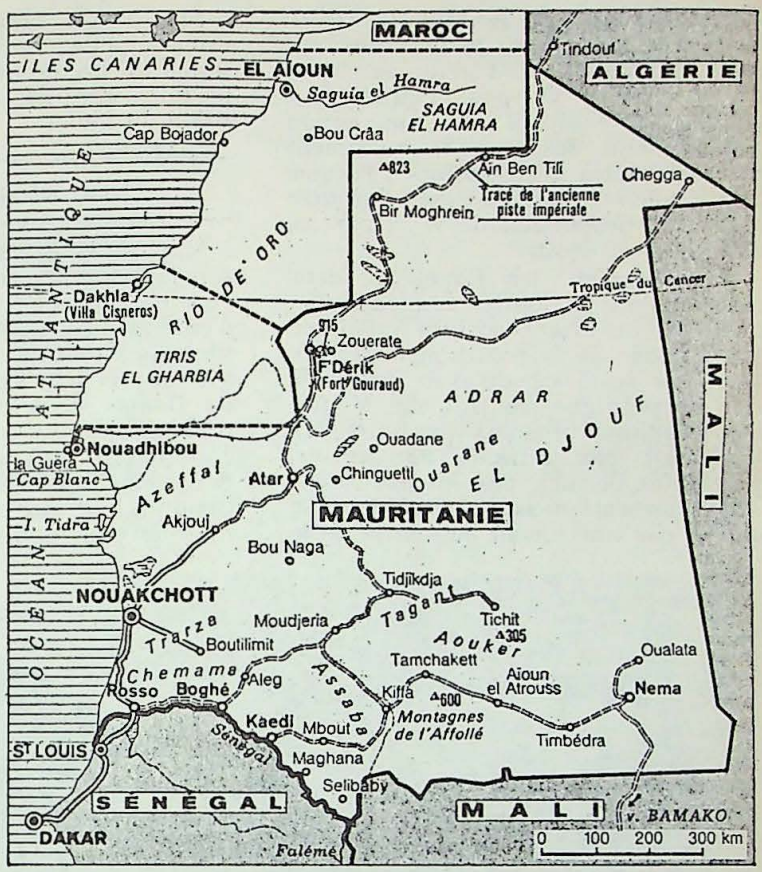

Mauritanie :
La grande inconnue

Des suites du coup d'État survenu à Nouakchott dépend en grande partie l'avenir du Sahara occidental et l'équilibre du Maghreb.

Tous ceux qui se sont appliqués, à la veille du prochain sommet de l'O.U.A. (18-24 juillet) — qui fête ce mois-ci son quinzième anniversaire — à dresser la liste des « *pères fondateurs* » de l'Organisation de l'unité africaine, auront été pris de court par l'actualité. On aurait mauvaise grâce à le leur reprocher. On comptait encore voici peu huit rescapés de ce fameux mariage qui, il y a quinze ans, scellait, pour le meilleur et pour le pire — pour le pire, hélas, souvent —, une union au divorce impossible. On en compte aujourd'hui un de moins : Mokhtar Ould Dada, président de la République mauritanienne.

Ainsi donc, ni les pétrodollars, ni les quelques dix mille soldats marocains, ni les « Jaguar » français n'auront suffi à sauver le régime de Mokhtar Ould Dada de la lente asphyxie à quoi le condamnait une guerre dont il n'avait pas les moyens. Le président mauritanien a disparu du devant de la scène politique, victime lui aussi d'un coup d'Etat militaire. Cela n'est guère étonnant sur un continent qui en compte tant.

Toujours est-il que, selon toute vraisemblance, le coup qui vient de porter le lieutenant-colonel Mustapha Oued Mohamed Salek au pouvoir, n'a pu se faire sans que, d'une manière ou d'une autre, la France et le Maroc en aient été avisés. Situation militaire oblige, dira-t-on. Elle en profile, toujours est-il, le contours. Les milliers de soldats marocains présents sur le territoire mauritanien interdisent toute initiative qui ne recueillerait pas leur assentiment. Quant aux conseillers militaires français, leur influence au sein de l'Etat-Major mauritanien, comme le contrôle qu'ils exercent sur les services de renseignement locaux sont tels qu'ils n'autorisent d'autre écart que ceux qu'ils veulent bien consentir. En clair, si le putsch que vient de connaître la Mauritanie a été possible, c'est qu'à tout le moins la présence maroco-française le permettait.

Aussi l'hypothèse selon laquelle on s'acheminerait vers une solution politique au conflit saharien n'est-elle pas totalement dénuée de fondement. En effet, plusieurs raisons plaideraient en sa faveur.

● *La première va de soi.* La Mauritanie est enlisée dans une guerre dont, en dépit de l'aide sans cesse accrue de l'extérieur, elle fait les frais. Sans avoir les reins assez solides pour en supporter l'effort. C'est là, semble-t-il, d'abord, qu'il convient peut-être de voir les raisons profondes des bouleversements intervenus à Nouakchott. Le « comité militaire de redressement national » (C.M.R.N.) qui a pris le pouvoir dans la capitale mauritanienne devrait bénéficier, pour cette seule raison — pour autant qu'il traduise en actes d'ailleurs sa volonté politique de mettre un terme aux hostilités dans l'ex-Sahara espagnol —, d'un assez large consensus, ne fut-ce que parce que se manifeste dans le pays entier une incompréhension, voire une hostilité, à l'égard du conflit qui oppose la Mauritanie aux combattants du Front Polisario. Incompréhension ou hostilité qui du reste affecte l'une et l'autre des deux communautés raciales qui composent la République mauritanienne. La communauté maure du nord du pays parce qu'elle ne fait qu'un avec, sinon tout à fait la cause, du moins avec l'irrédentisme sahraoui. La communauté noire du sud parce qu'elle supporte le prix d'une guerre qui, quoi qu'on en dise, lui demeure étrangère, et dans laquelle elle persiste à voir un conflit fratricide entre frères arabes.

Cette unanimité, relativement nouvelle, se manifesterait aujourd'hui d'ailleurs en des termes inédits jusqu'ici. Si l'on en croit un communiqué de l'Association française des amis de

la République arabe sahraouie, diffusé à la suite du dernier coup d'Etat, ce dernier aurait eu lieu « *peu de temps après la création d'un mouvement, le Rassemblement des patriotes mauritaniens, qui s'élève contre la guerre fratricide menée contre le peuple sahraoui, Rassemblement qui demande l'ouverture de négociations avec le Front Polisario dans le respect de l'autodétermination de ce dernier, et qui défende l'intégrité mauritanienne* ». Des tracts, reprenant l'esprit du communiqué, auraient été distribués récemment à Nouakchott.

● Le « *danger quotidien de révolte* » et de « *soulèvement populaire* » évoqués par le nouveau chef du gouvernement au cours d'une interview à l'agence Visnews est révélateur de l'esprit de fronde qui pouvait prévaloir dans la capitale mauritanienne à mesure que le régime du Président Ould Dada persévérait dans la guerre aux côtés de l'allié chérifien. C'est peu de dire, en effet, que les populations étaient lasses de l'effort de guerre qu'elles devaient supporter quotidiennement. Depuis 1975, date de l'accord tripartite de Madrid qui octroyait et au Maroc et à la Mauritanie les territoires jusque-là sous occupation espagnole, la situation n'a cessé d'empirer dans l'ancienne colonie française. 1975 marque en effet une date dans la politique poursuivie par le chef de l'Etat mauritanien. Modéré dans un premier temps vis-à-vis du problème du Sahara espagnol, Mokhtar Ould Dada, en partie contraint c'est vrai par le profil nouveau que prend l'Afrique cette année-là — n'oublions pas qu'à ce moment-là précisément le vaste empire lusitanien, acquis au camp occidental, s'apprête à basculer —, décide de s'associer au partage de l'ex-Sahara occidental. Choix difficile, davantage dicté par les circonstances que par le cours naturel de sa politique. Marché plutôt que choix d'ailleurs. Et plutôt marché de dupes que marché tout court. En effet, quoique porté vers une solution qui sans doute eût préservé l'identité sahraouie, le Président de la Mauritanie se voit contraint et forcé de prendre part au gâteau saharien par crainte de voir son grand frère voisin — le Maroc —, qui n'a vraiment jamais renoncé à ses ambitions territoriales sur la Mauritanie, se tailler la part du lion et, du coup, s'installer aux portes du fragile Etat mauritanien. Crainte d'autant plus légitime de la part de Nouakchott que le roi du Maroc a attendu quelques neuf ans pour reconnaître *de jure* l'existence de la jeune république mauritanienne. On voit l'engrenage dans lequel cette dernière a pu s'engager dès lors.

On ne s'étonnera donc pas en un sens de voir à ce jour mettre au premier rang des préoccupations du régime de Nouakchott la nécessité de rétablir, sur le plan économique, la situation intérieure. Dans un pays aussi pauvre, tout effort de guerre — et il est lourd —, ne peut que se traduire que par une impopularité grandissante. L'inflation galopante, une fiscalité sans cesse renforcée, la pénurie, aujourd'hui la famine, autant de facteurs qui ont contribué au mécontentement des population mauritaniennes. Si l'on ajoute à cela d'autres raisons : isolement diplomatique, dépendance à l'égard du voisin marocain mettant à mal le sentiment national, etc., on comprend mieux que, peu à peu, le climat se soit gâté.

● *Reste évidemment aujourd'hui l'essentiel :* l'avenir du Sahara occidental. Pour l'instant, le silence observé par la nouvelle équipe au pouvoir laisse le Front Polisario ainsi que les capitales directement concernées (Rabat, Alger, Tripoli, Paris) sans grandes réactions. Sans doute la prudence est-elle de rigueur en la circonstance. La nature même de l'équipe gouvernementale y invite. Elle semble toutefois, si l'on en croit certains milieux proches des sahraouis, être représentative d'une certaine volonté d'unité nationale. La composition du gouvernement présidé par Ould Salek l'indique. Tout porte à penser que, dans un premier temps du moins, les hommes au pouvoir depuis quelques jours à Nouakchott vont s'attacher à résoudre les problèmes les plus urgents. Leur gravité sans doute l'exige. C'est ce qui s'appelle panser les plaies. Les blessures, elles, demeureront. Du moins tant qu'un changement de cap en ce qui concerne l'épineuse question du Sahara ne sera pas amorcé. La France a, bien évidemment, un rôle à jouer dans cette affaire. Elle ne le jouera dignement qu'au prix de renoncer à sa politique agressive dans la région.

José SANCHEZ ■

Bloc-notes

● **Une année pas comme les autres.** 1978 a en effet été proclamée par les Nations Unies « année internationale contre l'apartheid ». Et c'est dans ce cadre que le Mouvement anti-apartheid C.A.O. (Campagne anti-Outspan), a, depuis le début de cette année, intensifié ses activités nationales et régionales. En s'adressant aux organisations progressistes françaises, la C.A.O. visait d'une part à mettre l'accent sur la nécessité d'une information toujours plus ample sur l'Afrique du Sud, sur les organisations représentatives de la lutte du peuple sud-africain (en premier lieu l'African national Congress et la SACTU), d'autre part à faire en sorte qu'une part des moyens d'information soient consacrés à l'action anti-apartheid (le boycott des agrumes Outspan comme moyen de sensibilisation de l'opinion publique).

C'est à quoi s'est attaché la C.A.O. qui vient de faire un premier bilan des six premiers mois de son action. Un premier bilan qui ne demande qu'à être prolongé. Plus de 120 soirées d'information et de débats ont déjà été organisées dans plus de 80 villes de France. Par ailleurs, des représentants de l'A.N.C. et de la SACTU, invités par un certain nombre d'organisations départementales (C.F.D.T., C.G.T., P.C., P.S., P.S.U., M.A.N., etc.) se sont rendus ces derniers mois dans les régions de La Rochelle, Lyon, Rouen. Ce sont quelques aspects de l'activité déployée par la C.A.O. Dès la rentrée prochaine, les 80 groupes locaux du Comité anti-Outspan envisagent le lancement d'une campagne visant à l'isolement économique de la République sud-africaine. Campagne qui pourrait se traduire par les retraits des fonds déposés dans les banques qui collaborent avec l'Afrique du Sud.

● **Choisir le désarmement.** Alors que la majorité et l'opposition paraissent être d'accord pour ne pas remettre en cause l'armement nucléaire français (on l'a bien vu lors du récent débat sur la défense à l'Assemblée nationale), le mouvement pour le Désarmement, la paix et la liberté animé par Claude Bourdet continue une campagne courageuse et obstinée contre la force de frappe et pour le désarmement. Il vient de faire paraître une très intéressante prochure de 64 pages sur l'armement nucléaire français, les essais nucléaires, les causes et les conséquences de la course aux armements (6 F + port, au M.D.P.L., B.P. 2135, 34026 Montpellier).

● **Le COBA continue.** L'initiative prise en janvier 78 de création d'un comité pour le boycott de la coupe du monde de football a rencontré un large écho : plus de 150 000 signatures recueillies, 200 groupes COBA locaux créés, des centaines de réunions d'information. Après « le Mundial », le COBA a décidé de se perpétuer, au travers de deux structures différentes : un collectif sport, impérialisme et répression (COSIR, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris, dont la coordination nationale aura lieu le 23 septembre dans un lieu à préciser), un collectif pour le boycott de la dictature argentine (COBA, même adresse, même date pour la coordination).

● **Irlande libre.** Le n° 7 vient de paraître. Il durera tout l'été. On peut s'y abonner en écrivant au journal, c/o Philippe Camo, 2 place de l'Abbaye, 94000 Créteil. Abonnement pour un an : 40 F. Soutien : 80 F.

● **Safaris giscardiens en Afrique. Non violence politique,** mensuel du MAN (n° 6, juillet-août 78) consacre son numéro d'été à l'intervention française au Zaïre, avec une interview de Jean Van Lierde, militant non violent belge, un des premiers à s'être engagé, proche compagnon de Patrice Lumumba, aux côtés des militants noirs du Congo. D'autres choses à glaner dans ce n° de 24 pages. Adolfo Perez Esquivel, coordinateur des luttes non violentes en Amérique latine, emprisonné en Argentine depuis le 4 avril 77, proposé comme candidat au prix Nobel 1978. **Non violence politique,** 20 rue Dévidet, 45200 Montargis. Abonnement, un an : 4 F. ■

la parole à

Melina Mercouri :

"le PASOK, c'est le voisin d'à côté, le camarade d'atelier, le paysan qui partage son tracteur..."

Tribune Socialiste : Les élections de 1977 ont été un échec relatif pour Caramanlis qui voulait avoir les mains libres sur les questions de politique brûlante : L'entrée de la Grèce dans le « Marché commun », et les relations avec la Turquie liées au problème de Chypre.
Où en est le débat sur la question de l'entrée de la Grèce dans le « Marché commun » ?

Melina MERCOURI : En effet, le résultat des élections de 1977 était, pour Caramanlis, inattendu. Ce dernier croyait pouvoir obtenir une majorité sinon accrue, du moins égale à la précédente. Il aurait pu alors, au nom du verdict populaire, mener une politique de soumission en ce qui concerne les problèmes d'intérêt national, le différend gréco-turc ; et ceci, dans la perspective de faciliter les négociations sur l'adhésion de la Grèce dans le Marché commun et sa réintégration dans la branche militaire de l'OTAN.

Avec 42 % des suffrages, Caramanlis a obtenu 13 % de moins qu'il y a trois ans. Sa majorité parlementaire de 27 sièges ne peut cacher le fait qu'il est désormais minoritaire dans le pays. En outre, le tableau politique grec a radicalement changé : l'alternative politique en Grèce n'est plus entre deux variantes « bourgeoises », entre le parti de la droite (Néa Dimocratia) et celui du centre (EDIK), mais entre la réaction et le changement, changement qui, en ce qui nous concerne au PASOK, doit être radical.

« L'Europe ne constitue pas un point de ralliement »

Enfin, près de quatre grecs sur dix ont émis une opinion défavorable à l'entrée de la Grèce dans le Marché commun. La quasi unanimité (près de 80 % des voix) de 1974 s'est rétrécie comme une peau de chagrin. Le PASOK étant le seul parti à avoir fait de ce problème un cheval de bataille, nous estimons désormais que le problème de l'Europe n'est pas tranché en ce qui concerne l'opinion du peuple grec, qui apprend chaque jour un peu mieux, grâce à notre campagne, et malgré le lavage de cerveau des medias officiels, les graves problèmes que pose l'entrée de la Grèce dans le giron — étouffant — de l'Europe.

En novembre 1977, les élections législatives en Grèce sont marquées par l'émergence surprenante du PASOK, le mouvement socialiste autogestionnaire d'Andéas Papandréou : il devient le premier parti d'opposition avec 25 % des suffrages et 90 députés sur 300. Parmi ces derniers, une élue déjà célèbre, Melina Mercouri, comédienne, qui, pendant les sept années de dictature s'est faite la propagandiste implacable de l'opposition aux militaires. Sur le PASOK, sur son pays, sur le problème chypriote, sur l'Europe et la Méditerranée, sur les femmes, elle s'entretient aujourd'hui avec Tribune Socialiste. ■

Pour nous au PASOK, l'Europe telle qu'elle est, dominée par la social-démocratie allemande et par les multinationales, ne peut pas constituer un point de ralliement. Pour des raisons de fond : pays dominé, pays de la périphérie, nous le deviendrions un peu plus. Plus aucun changement significatif ne pourrait avoir lieu en Grèce sans passer auparavant par l'accord de ceux qui aujourd'hui règnent en Europe.

Pour des raisons particulières aussi : Nous sommes un pays qui a toujours eu des « sauveurs étrangers ». Il y eut naguère les partis « anglais », « français » et « russe » qui se déterminaient en fonction des intérêts de leurs patrons. Il y a aujourd'hui des partis au service direct de l'impérialisme. Lorsque Caramanlis érige en dogme la phrase : **« Nous appartenons à l'Occident »**, vous voyez que nous avons à lutter contre une idéologie de la dépendance. Et cette dépendance n'est pas seulement économique et politique, elle est aussi, et de plus en plus, culturelle.

De toute la gauche, seul le Parti communiste grec de l'intérieur soutient qu'il existe des éléments positifs dans une éventuelle entrée de la Grèce dans la C.E.E. Mais, bien entendu, le problème n'est pas d'appuyer ou non l'entrée de la Grèce. Des forces de gauche, ailleurs en Europe, ont des positions similaires aux nôtres (Norvège, gauche du Parti travailliste, etc.). Ce qui importe, c'est de rendre clair dans les esprits — et c'est le but qu'a recherché le PASOK lors des dernières élections — ce que signifie pour la Grèce (pays périphérique) son intégration dans l'Europe des monopoles. Et notre opposition à cette intégration était bien connue par l'électeur en 1977.

« L'huile sur le feu de la diplomatie turque »

T.S. : Il y a eu un changement de gouvernement en Turquie. Est-ce que l'arrivée de Ecevit au pouvoir peut débloquer la situation sur le problème chypriote, surtout après la rencontre de Montreux entre Caramanlis et Ecevit ?

M.M. : L'arrivée de M. Ecevit au pouvoir est due à une crise sans précédent en Turquie. Son ascension au pouvoir est en fait une alliance entre la social-démocratie libérale, la grande bour-

geoisie et l'armée, qui gère en Turquie non seulement une fortune colossale dont les officiers supérieurs sont les actionnaires mais aussi une partie importante du secteur d'Etat.

Il s'agit d'un projet « normalisateur » qui ne peut rien changer au niveau des rapports de force en Turquie. Elle vise, au contraire, à créer une image de marque sérieuse qui provoquera l'arrivée en masse de la « manne » américaine, qui profitera à ces mêmes secteurs.

La rencontre de Montreux a donc été payante pour Ecevit ; ses conclusions ne se sont pas fait attendre : Carter lève l'embargo sur les armes destinées à la Turquie. Pour nous, la leçon est donc claire : plus on transige et plus on jette de l'huile sur le feu de la diplomatie turque. Dans ce brasier, on finira par brûler tout entier.

T.S. : Une des premières mesures de Caramanlis après sa réélection a été de faire voter des lois anti-terroristes. Quelles en sont les justifications ? Elles interviennent peu de temps après la chute des colonels qui n'a pas été suivie d'une épuration de l'administration. Ces lois ne risquent-elles pas de conduire la Grèce vers un régime autoritaire dont l'aspect démocratique ne serait que formel ?

M.M. : Le gonflement électoral du PASOK sous-tend une radicalisation du peuple grec dans son ensemble, dans les villes et les campagnes. Les tenants de l'oligarchie grecque, qui ne conçoivent la démocratie grecque qu'avec eux à sa tête, se sont, bien entendu, fortement inquiétés.

Les lois anti-populaires ont été votées les unes après les autres pour casser le mouvement de masse, pour l'effrayer. Cependant, la dernière loi dite « anti-terroriste » dépasse toute mesure. Tout en condamnant très durement le « terrorisme », elle ne définit pas ce qu'est un terroriste : Et c'est au juge, aux juges qui ont acquitté les assassins de polytechnique (1) et les tortionnaires de la rue Bouboulinas, antre de la Sûreté, de décider, cas par cas, qui est terroriste et qui ne l'est pas.

Des terroristes, cependant, il n'y en a pas en Grèce, si ce n'est ceux des groupes paramilitaires d'extrême droite que la Sûreté connaît très bien.

Par ailleurs, et le PASOK l'a bien exposé au Parlement, les lois existantes en Grèce donnent toutes les possibilités au gouvernement de frapper le terrorisme. A quoi bon, donc, une nouvelle loi répressive ?

Le PASOK présent dans la vie quotidienne

T.S. : Les élections ont fait du PASOK le 2e parti de Grèce. Quels débats cette nouvelle situation provoque-t-elle au sein de la gauche grecque ? Y a-t-il une politique commune de la gauche face à la politique de Caramanlis ? Quelles sont les perspectives de développement du PASOK dans la période actuelle ? Sur quels thèmes ?

M.M. : Le PASOK est un « mouvement » anti-impérialiste qui lutte pour la libération nationale des structures néo-impérialistes, et pour la justice sociale. C'est aussi le seul mouvement en Grèce qui se veut autogestionnaire et décentralisateur, et les comités de base, par leur action quotidienne, en sont la plus grande preuve.

Par ailleurs, et au-delà des différends idéologiques, nous avons, sur les problèmes d'intérêt national et en particulier sur le problème de la mer Egée, des différends très sérieux avec le reste de la gauche. Ainsi, un programme commun, condition minimum pour la réussite d'une alliance, est aujourd'hui impossible.

Mais il existe la possibilité d'une collaboration sur des problèmes précis et des buts communs.

Enfin, pour nous, les 25 % des Grecs qui ont voté pour le PASOK ont des propositions à faire, des idées à donner, des requêtes et des critiques sérieuses à émettre. Ils ne doivent pas être absents de la vie politique quotidienne : ils doivent en être le fer de lance.

C'est pour cela que nous faisons confiance au PASOK : il ne peut que s'étendre, car il est le voisin d'à côté, le camarade d'atelier, le paysan qui veut bien partager son tracteur...

T.S. : Le PASOK a activement participé à la Conférence de Malte, réunissant les partis progressistes du bassin méditerranéen. Quel bilan tire-t-il, et quels prolongements le PASOK veut-il lui donner ?

M.M. : Pour la première fois les forces progressistes de la Méditerranée, ou plutôt une partie importante d'entre elles, se sont retrouvées autour d'une table et ont pris des décisions concrètes. Elles se sont trouvées d'accord sur une série de points. En premier lieu, elles ont exposé le fait majeur qui les unit : leur dépendance face à l'impérialisme (dépendance économique et politique en ce qui concerne le sud de l'Europe, dépendance technologique et économique en ce qui concerne le nord de l'Afrique).

Ce qui les unit aussi, c'est leur volonté commune d'en finir avec cette dépendance, et de trouver les moyens, en commun, pour le faire.

Les participants à la conférence se sont trouvés d'accord, par ailleurs, pour mettre en place les moyens pratiques afin d'aider les mouvements qui luttent pour leur indépendance nationale et politique.

En ce qui nous concerne au PASOK, nous savons que le chemin sera long et difficile. Mais nous sommes certains qu'il donnera des fruits, et pour cela, nous œuvrerons de toutes nos forces.

« Une explosion féministe »

T.S. : La société grecque, comme les sociétés d'Europe occidentale, est marquée par le rôle prédominant de l'homme. Y a-t-il un mouvement de libération de la femme, et, s'il existe, comment se manifeste-t-il ? sur quels thèmes ?

En ce moment il y a un grand nombre d'organisations féminines de par la Grèce. Les sept années de dictature ont été suivies par une explosion féministe.

Toutes ces organisations font partie de ce que l'on pourrait appeler « le mouvement », dans lequel on inclut toutes les organisations de gauche.

L'Union des femmes grecques, tout en étant complètement autonome, a des positions très proches de celles du PASOK. Les buts de cette organisation féminine apparaissent clairement dans son slogan principal : **« Il ne peut y avoir de libération de la femme sans libération sociale ; il ne peut y avoir de libération sociale sans libération de la femme. »**

Comme d'autres organisations similaires, l'U.F.G. a bien entendu, d'autres buts, ou plutôt des buts plus spécifiques : salaire égal à celui de l'homme, infrastructures permettant une intégration active de la femme dans la vie (crèche, rôle de la mère revalorisé).

Un partage plus équitable des responsabilités entre époux qui demande un travail en profondeur dans les mentalités doit aussi s'accomplir, ainsi qu'une large diffusion des informations concernant les problèmes de la contraception.

L'U.F.G. essaie par ailleurs d'être toujours à côté des femmes pour essayer de résoudre leurs problèmes les plus quotidiens. Elle essaie de leur faire comprendre les raisons profondes de leur état d'opprimées, et par là même, les aider à s'intégrer dans le processus socialiste.

Propos recueillis par Stephan LYLLAN et Jean-François THORAVAL ■

(1) En Grèce, les idées autogestionnaires sont nées avec la révolte des étudiants de Polytechnique en novembre 1975 : quatre ans plus tard, elles commençaient à devenir réalité.

Des livres verts, verts, verts...

● **Guide des vacances écologiques,** de Jacques Durand (éd. Stock/2). En quelque 350 pages une foule de tuyaux (adresses, conseils pratiques, etc.) pour vos vacances.

● **L'écologie, histoire d'une subversion** (éd. Syros, 9 rue Borromée, 75015 Paris) ; pas seulement une histoire, une enquête aussi auprès de près de 300 groupes écolos par un auteur dont les lecteurs de **T.S.** raffolent.

● **Vers une société écologique aujourd'hui,** aux éd. du Sycomore (72 rue du Château d'Eau, 75010 Paris).

● **Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?** Ça se passe entre Brice Lalonde, René Dumont, Serge Moscovici et Jean-Paul Ribes. Le titre en dit assez long. Ed. du Seuil, coll. « Combats ».

● **Guide pratique de l'écologie.** L'auteur, les verts le connaissent bien. Il s'agit de Pierre Samuel, animateur des Amis de la Terre. Ed. Belfond.

● **Eco-logique,** par Philippe Lebreton, animateur d'Ecologie 78 et particulièrement compétent. Ed. Inter-Editions.

● **Ecologie et politique.** C'est une réédition, mais pas seulement. Michel Bosquet, un vrai de vrai, journaleux au **Nouvel Obs,** nous donne une version augmentée de la première édition. Ed. du Seuil, coll. « Points ».

● **Voyages et aventures en Ecologie.** Catherine Claude nous livre en exclusivité le premier « roman » de S.F. écrit par une communiste, suite à la découverte, après le 22e congrès, de l'existence de petits bonhommes verts. Ça bouge dans le P.C. ! Ah ! quand même, ça se passe aux éd. sociales.

● **Qu'est-ce que l'écologie ?** Il y a un lien entre la lutte pour l'écologie et contre le capitalisme. Pourquoi ? Lisez le bouquin (F. Maspero).

● **Ecologie et Féminisme,** par Françoise d'Eaubonne aux éd. A.T.P. Un peu intello mais au fond juste : le vécu des femmes en matière écologique — pas seulement, pas seulement... —, est plus senti que chez les hommes.

● **Quand vous voudrez,** de Brice Lalonde et Dominique Simonnet (éd. Pauvert).

● **Le Tracassin des environnés.** Pierre Pellerin est Président-fondateur de l'association des journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement (éd. Jean-Claude Simoën).

● **Le nucléaire sans les Français,** par Jean-Philippe Colson, chez Maspero. Le point de départ concret d'une lutte, celle de la centrale de Cruas-Meysse (Ardèche).

● **Les nucléocrates** (éd. Presses universitaires de Grenoble, on reparlera de ces éd. qui publient des bouquins pas mal du tout). Philippe Simonnot, ancien journaliste au **Monde,** licencié pour zèle professionnel (!!), n'a aucun mal à raconter comment on décide pour vous.

● **L'ex-croissance** (éd. Denoël), par Philippe Lebreton.

● **Le nucléaire inutile ?** aux éd. Entente. On peut s'en passer, effectivement, du nucléaire. Voilà ce qu'explique quelqu'un qui s'appelle Robert Giry.

● **Ecotopie.** C'est pas un essai, pas une thèse, ni un manifeste. De la fiction, quelque part sur la côte ouest des U.S.A. et ça montre des gens qui vivent l'éco-utopie (Ernest Callenbach, éd. Stock/2). ■

Bond en arrière

● **Charles Bettelheim, Question sur la Chine après la mort de Mao Tsé-toung, Paris, Maspero, 1978, 159 p., ?5 F.**

La **« ligne révisionniste »** triomphe à Pékin aujourd'hui. C'est ce que pense Ch. Bettelheim, ancien Président des amitiés franco-chinoises, démissionnaire de cette fonction depuis mai 77. L'auteur voit se profiler dans l'évolution nouvelle qui s'amorce en Chine ce qui lui rappelle l'Union soviétique des années 30. Les arguments ? Ch. Bettelheim les trouve apparemment sans grande difficulté. En mécanisant l'agriculture, par exemple, l'équipe au pouvoir à Pékin dépossède les communes de leur pouvoir de décision. En se voulant **« réalistes »** les dirigeants chinois veulent désormais rattraper le temps perdu, devenir une grande nation industrielle. En bref il faut mettre les bouchées doubles, relancer la machine économique paralysée par la **« bande des quatre ».** Les critiques adressées à ces derniers sont classiques : stalinisme de l'appareil, absence d'analyse des classes sociales en Chine, etc. Le problème est certainement plus compliqué que ne le laisse penser l'auteur. Mais, à bien des égards, il mérite d'être lu.

J.S. ■

L'Histoire par un historien

● **Georges Lefebvre, Réflexions sur l'histoire, Paris, Maspero, 1978, 288 p., 45 F.**

Tout le monde, ou presque, connaît G. Lefebvre, l'historien de la Révolution française. La publication, en 1924, de sa thèse **(Les paysans du Nord pendant la Révolution française),** comme, plus tard, ses **Etudes sur la Révolution française,** ont fait de lui, avec Soboul notamment, qui préface les pages

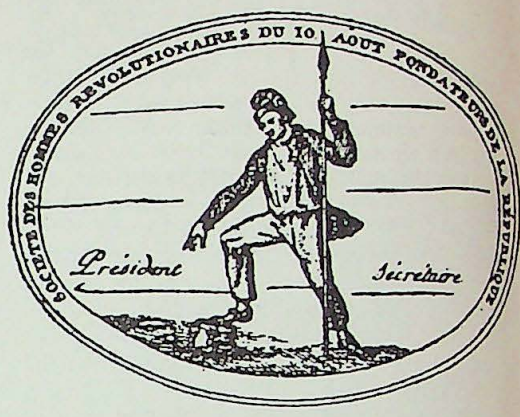

aujourd'hui publiées du grand historien, un auteur de référence pour cette fin du XVIIIe siècle. Mais on connaît peut-être moins bien l'historien qui réfléchit sur son métier, sur les exigences qu'impliquent les méthodes nouvelles d'investigation. Cet ouvrage aide à la connaissance d'un homme autant qu'un auteur.

J.S. ■

Un autre évangile ?

● **Roger Parmentier, L'évangile autrement, éd. Le Centurion, 1978, 199 p., 39 F.**

Réécrire l'évangile de Matthieu et l'apocalypse en restant fidèle aux textes tels qu'on peut les découvrir grâce aux lectures matérialistes (cf. en particulier les ouvrages de Clévenot), telle est la gageure qu'a tenu Roger Parmentier. Il ne s'agit pas d'abord d'une approche scientifique, mais d'un texte passionné où, dégagés de leur gangue religieuse et moralisante, les textes retrouvent leur force contestataire, rejoignant la tradition originelle anti-conformiste des textes prophétiques.

Qui que vous soyez cette transposition vous interpellera : « militants laïques », elle vous agacera mais peut-être comprendrez-vous les limites de l'anticléricalisme bourgeois (genre IIIe République) et ressentirez-vous la nécessité de la lutte contre l'idéologie religieuse quel que soit l'endroit où elle se niche. « Chrétiens qui gardez un pied dans l'église-institution », vous aurez à méditer sur l'ampleur de la trahison de ces appareils, « chrétiens en recherche », cela vous incitera peut-être à sortir de votre silence, à vous regrouper (Chrétiens pour le socialisme, ça existe désormais en France, si, si !). Pour tous un coup de décapant sur les idées reçues.

Y.B. ■

Des bédés pour bronzer

Mais hé ho ! il n'y a pas que Cabu, dans la B.D., en ce moment ! C'est pas parce

qu'il nous a offert un dessin, hein... Oui, tu as raison (regardez à la p. 24). Pour la plage, il faut varier sa lecture. Surtout avec ces saloperies qu'on choppe dans la Méditerranée, quand on fait une brasse... Tiens, Auclair, par exemple. Avec **Mailis** (Ed. Dargaud, Le Lombard), il nous donne une magnifique histoire d'amour et d'utopie, et en plus il gueule contre le nucléaire. Juste au moment où Le Lombard réédite la première aventure de Simon du Fleuve, **Les esclaves**, où Auclair, dans un style réaliste cher aux lecteurs de **Tintin** (et ça, ce n'est pas une blague : Auclair dessine vraiment dans **Tintin**, et en même temps il offre des cartes postales de soutien au COBA) s'attaque au militarisme et à l'exploitation des travailleurs. Claude Auclair, un des types importants de la B.D. d'aujourd'hui. Surtout, ne pas s'en priver sur la plage.

Encore plus gaie, Chantal Montellier, aux Humanoïdes Associés, nous donne la suite du **1984** d'Orwell (Ed. Folio). Si vous n'avez pas lu **1984**, vous ne méritez pas un dessin inédit de Cabu. Et si vous ne lisez pas **1996** de Chantal Montellier, vous ne méritez pas de découvrir **1984**. C'est clair ? Montellier dessine dans la presse communiste, mais ça ne l'empêche pas d'être l'une des révélations de ces derniers mois. **1996**, c'est des ordinateurs, des caméras-espion, des fuites nucléaires, des mutants. Juste ce qu'il faut pour un jour de soleil à Saint-Tropez. Car même les lecteurs de **T.S.**, hein, font un petit tour à Saint-Tropez, de temps en temps, pas vrai ?

A Saint-Trop, frimez en disant qu'une autre révélation du moment, c'est Cabanes, l'occitan de **Fluide Glacial**, dont les Ed. Audie publient le premier album, avec un trou du cul sur la couverture. Quel mauvais goût ! Ça s'appelle **Dans les villages.** C'est Rosny Aîné, plus l'électricité. Un monde post-nucléaire, beaucoup de débiles, des **joles** et des **Merdouzills.** Vous connaissez la fin du monde racontée par Régis Messac dans **Quinzinzinzili** (Ed. Lattès) ? Vous avez tort de ne pas, ça vous aurait donné une idée.

Encore plus gais, poilus et fantastiques, les **Freacks Brothers** (Ed. Kesselring) valent aussi un détour. Si les militants ressemblaient un tout petit peu plus à Fat Freddy, l'un des héros de Shelton, on aurait sûrement tout autant de centrales nucléaires partout, mais on se marrerait un peu plus. Kesselring espère se faire des sous avec les **Freacks Brothers** pour éditer de grands livres comme **Démocratie Suisse** de Leiter, le pendant graphique du pamphlet de Ziégler, **Une Suisse au-dessus de tout soupçon,** dont Leiter a d'ailleurs dessiné la célèbre couverture (Ed. Seuil, « Points »).

Eh bien, la B.D., en ce moment, c'est donc gai et politique. Ouais, exactement. Comme l'admirable anthologie fabriquée par Fershid et Janine Bharucha, aux Editions du Fromage : **Les années folles de Mad :** tous les mythes culturels américains en prennent plein la poire, exactement comme quand vous marchez dans une flaque de mazout.

Bernard BLANC ■

Mots croisés géants

Horizontalement

I. Toujours en marche arrière. - II. De quoi faire des montagnes . Terre d'asiles. Même au pied, peut faire pleurer. - III. Suit l'échec. Accessoires de boulevards. S'accroche. - IV. A ne pas prendre pour un homme, même sans article. Pour élever. Reviennent sans arrêt. - V. Divinité. Des portes ou des caves. Attachants. Particule inversée. Préposition. - VI. Un vrai gamin. Ne vaut plus rien. Fréquente les cercles. Un croyant ! - VII. Abréviation. Une basse. On file dans son bassin. Conjonction. A moitié bête ! - VIII. Va au panier. Sur un hôtel (abrév.). Elles se marrent. Il faudra bien que Barre finisse par le faire ! - IX. Détruit par les promoteurs. Pronom. Elle vit dans la crise. - X. Un vieil oiseau. De futurs oiseaux. Suivait le « home » à Dublin. Article. Possessif. - XI. Quasiment des vautours ! Quelle suffisance ! Vieux fou. - XII. A lire, à faire lire, à faire vivre ! Canton. Direction. Demi-dieu. Des mots ! Accord. - XIII. Un rio dans le désordre. De rigueur dans les casernes. Ce que Peyrefitte n'a pas hésité à recommander. Lettres de lettre. - XIV. A des titres. Mieux vaut ne pas l'avoir à la lèvre. En peine. Ce n'est pas de la dentelle ! - XV. Il commente. Un bagne ! Attachera. Encore ce mufle ! - XVI. Un marais. Capsule dans le désordre. Qualifie une station. Lettre doublée. A fuir quand il est faux. - XVII. Une concurrente pour le Sacré-Cœur ! A moitié péte. Encore cette harpie ! La queue est longue pour y aller. - XVIII. Marchent à la baguette. Lettres de sonné. Ne sont pas le fait d'un mollusque (2 mots). - XIX. Bons après-midis. Un peu de vent. Abréviation. Un parmi trois milliards. - XX. Coule à Gravelines. Pour des pots. C'est gravé ! C'est la douzaine. Sigle. - XXI. Dans la Drôme. Des coups ! Epelée : lumière. De droite à gauche : peu brillant. - XXII. Vieille Egyptienne. Sur le calendrier. Nippes. Un point. - XXIII. Dure un bout de temps. De vraies furies. Tombent par tiers.

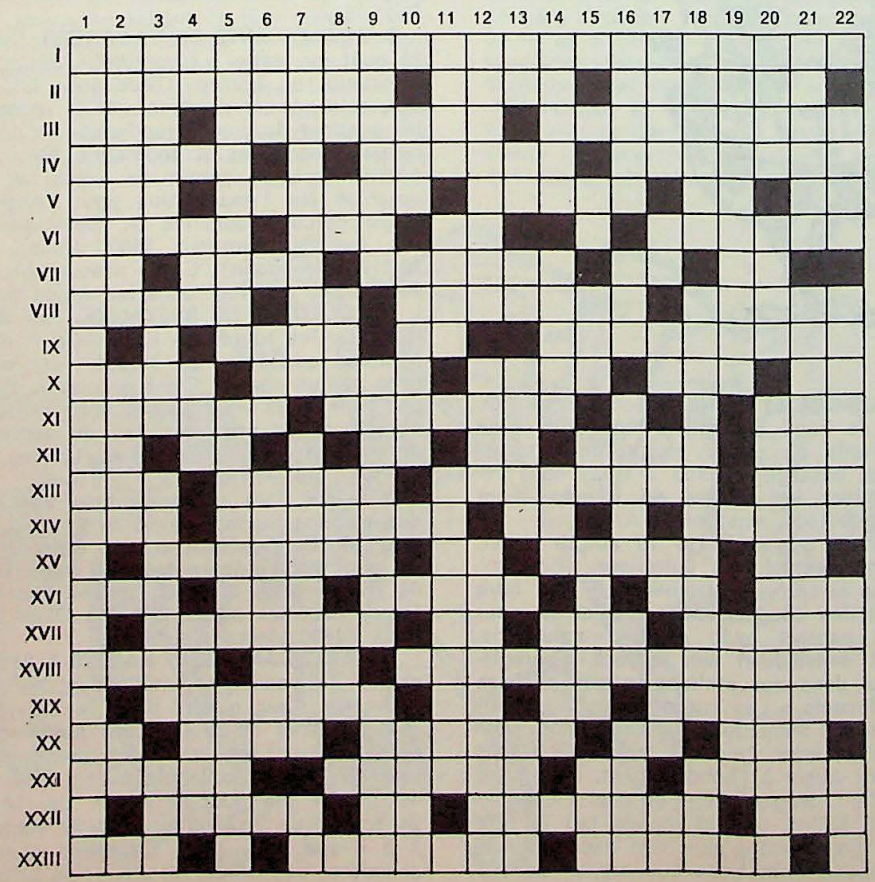

Verticalement

1. N'avait pas encore sa maîtrise (5 mots). - 2. Souvent funèbres. Le prénom de l'auteur du « Procès ». Pétille. - 3. Possessif. Pas convenable. Sûres. N'hésite pas. - 4. En otage. Sur un calendrier (abrév.). Coule dans beaucoup de grilles. On y va pour du beurre. - 5. Perçoivent parfois. A jeter. Pendent à la gorge. - 6. Fille de Debré (!!) (sigle). Dernière demeure d'Homère. Bonne pâte. - 7. Qu'on peut donc montrer. Divagations. Pronom inversé. - 8. Direction. Un refus à Londres. Un maxi pour l'Europe pour Marchais. Et la suite en vrac ! Article. - 9. Encore un intermédiaire à supprimer. En met plein la vue ! Le jars à Londres. - 10. En mettent plein la vue ! Tua beau-papa et maman. Vieille île. - 11. Ronde quand elle est pleine. Vieille revendication. Glissants. - 12. Au couvent. Sur la pomme ou sur la poire. Un pape à qui le 13 n'a pas porté bonheur ! - 13. Vous écrivez dessus. Ça fait deux. A poil ! Pas forcément désagréable. Fonças. - 14. Mis en quarantaine. Attachées, mais en tous sens ! Dans le gigot. Sur son mari, elle en connaissait plus d'un morceau ! - 15. Grecque. De plus en plus pourri. Epelé : premier repas. C'est naturel ! Passe son temps à quitter la Chine pour l'U.R.S.S. - 16. Beurrés. Tenta. Ne marche pas ! Attention, ne pas tomber dessus. Type type. - 17. Célèbre à la Bastille. A rendre. Ça fait cent chez César. Coule dans la botte. Participe. Jouait des flûtes. - 18. Est un peu trop dans le mouvement. Vivent dans la botte. Préfixe. - 19. N'arrivent pas à s'entendre. Un tueur qui finit complètement piqué. - 20. Emet librement ! Une île qui devrait être près de Saint-Girons. Sévissent à « France Dimanche », à « Minute »... - 21. Ecœurant, dans le désordre. Des crasses. - 22. Crochet. En fait fuir plus d'un. Nuit. Au bout de la gambette. ■

VACANCES PAS CON

Voici la dernière liste, les dernières idées. J'espère que vous aurez trouvé de quoi passer des vacances pas trop banales, des vacances qui permettent de rencontrer d'autres gens. Ce qui est l'essentiel. Il est difficile d'échapper aux vacances marchandes, c'est évident ; mais il est au moins possible, quand on cherche un peu, d'établir d'autres rapports avec ceux qui reçoivent. Il suffit probablement de ne pas être « consommateur », ce qui n'est pas aussi simple que l'on pourrait croire, même pour un militant ou un sympathisant du P.S.U. Retenez tout ce qui vous a intéressé, tout ce que vous aurez envie de recommencer ou de recommander à d'autres : on ne sait jamais, peut-être que nous nous retrouverons l'année prochaine. Claude BORIS ■

● **TRAIN-VELO.** On vous rappelle, ou on vous le dit si vous ne le saviez pas, que la S.N.C.F. loue des vélos dans une centaine de gares, notamment celles des vacances et du centre de la France. Vous aurez la liste complète en vous adressant à tous les bons guichets de la S.N.C.F. Pour retenir le vélo, on fait comme pour sa place de train et on trouve la bécane à l'arrivée.

● **VACANCES NUCLEAIRES.** En grattant un peu, on a fini par trouver quelques broutilles. D'abord au Pellerin, dans la Loire-Atlantique : du 13 juillet au 16 août, le Comité de défense installe un site de vacances sur les communes de Cheix-en-Retz et du Pellerin, à une vingtaine de kilomètres au sud de Nantes, entre le canal de la Martinière et la rivière de l'Acheneau. Le comité sera sur place pour vous aider à découvrir la région, organiser des randonnées pédestres, vélocipédiques ou fluviales. Il y aura des garderies d'enfants et la découverte des énergies douces de la région (Comité de défense du Pellerin, B.P. 16, 44640 Le Pellerin). Le seul rassemblement important de l'été aura lieu le 19 ou le 26 août à Belleville, dans le Cher, avec notamment la participation de Cousteau et d'Haroun Tazieff (Association du Val-de-Loire pour la Qualité de la vie, mairie de Boulleret, 18240 Léré). Et enfin il est question, pour le dimanche 17 septembre, d'une marche en Gironde pour protester contre les lignes haute tension (contact : Jean-Hervé Le Bars, 35, hameau du Perrin, 33370 Tresses - tél. 30-55-89).

● **CHANTIERS DU LARZAC.** Il y a du travail tout l'été sur le plateau du Larzac, où aucun rassemblement n'est prévu cet été : il faut refaire des chemins, construire ou reconstruire des bergeries ou des maisons d'habitation ; il faut aussi installer une éolienne à la Ferme des Homs. Pour en savoir plus, il faut écrire à G.L.L., Potensac, 12100 Millau.

● **FESTIVALS DANS LE SUD.** Ce n'est pas très original, mais dans la floraison des « manifestations culturelles » de l'été, il y a parfois le meilleur. Le n° 123 daté du 3-9 juillet de l'hebdomadaire « Sud » donne la liste de tous les festivals qui se déroulent cet été dans le Midi. C'est impressionnant (« Sud », 4, rue des Tessiers, 34000 Montpellier - tél. 72-74-32 et 33 ; et 24, rue Jean-Reboul, 30000 Nîmes - tél. 67-54-16). En règle générale, d'ailleurs, si vous êtes dans le Languedoc-Roussillon, vous avez intérêt à lire ce journal.

● **MUSIQUE ET LAINE.** Les camarades du journal de Gap « Le légume humain » (revue trimestrielle du terrain vague de l'expression... 9, passage Rolland à Gap) nous recommandent les stages de l'Acréa (Font Vineuse, 05140 Saint-Pierre-d'Argençon - tél. 58-60-56 ou 58-61-48). Du 19 au 29 juillet, un stage destiné aux guitaristes, flûtistes, pianistes et autres instruments : **« Pour faire le point des connaissances musicales, pour prendre contact avec d'autres musiciens, pour se sensibiliser aux moyens d'enregistrements dans des ateliers animés par des professionnels. »** Les stagiaires pourront participer à des animations dans la région. Cela coûte 250 francs. Pour les repas : 28 francs par jour ; quant à l'hébergement, chacun se débrouille : camping, hôtel ou chez l'habitant. Et le 28 juillet, tout le monde fait la fête en musique. D'autre part, des tisserands de Font-Vineuse organisent des stages de travail de la laine, du 10 au 17 juillet, du 2 au 9 septembre et du 11 au 18 septembre.

● **RENCONTRES EN OCCITANIE.** La Maison des jeunes et de la culture de Balaruc-les-Bains, dans l'Hérault, organise « Mescladissa », c'est-à-dire une série de manifestations dans les rues de la ville et ses lieux scéniques ; du 21 au 28 juillet. Ces journées se veulent une réaction, vécue par la population, contre tout ce qui agresse les Occitans : le chômage, la crise, les écoles qui ferment, la culture locale que l'on néglige, les mines que l'on boucle, etc. Cela commence par un débat sur l'Occitanie et les partis politiques, le 21 juillet au théâtre de Verdure, et cela se termine, le vendredi 28, par une représentation de « La fille de Monsieur Occitania », par le désormais fameux Théâtre de la Carriera. Avec débat à la clé.

● **CHANTIER SUR MOULIN.** Des écologistes, des gens du P.S.U., du M.A.N., du M.D.P.L. et de Nature et Progrès se sont associés pour organiser des chantiers d'été autour de la réfection d'un moulin destiné à fournir, le plus tôt possible, de l'énergie (douce) à une communauté artisanale. On a parlé agriculture biologique du 3 au 9 juillet, on causera architecture et autoconstruction du 17 au 23 juillet, de médecine parallèle du 7 au 13 août, on fera la fête antinucléaire du 21 au 27 du même mois, et on finira par l'éducation parallèle à la fin du mois (Claude Bigand, chemin de Clairac, 34600 Bédarieux).

● **BRETAGNE EN CANAL.** Pas de pétrole sur les canaux bretons, que l'on peut parcourir sur des petits bateaux qui offrent le couvert et le gîte tous les soirs. La plupart de ces bateaux peuvent se manœuvrer sans permis particulier. On ne va pas très vite, mais on découvre un pays d'une façon étonnante. Un seul inconvénient, même quand on se met à quatre sur un même engin, cela revient un peu cher. Vous pourrez toujours réfléchir après vous être renseignés auprès du Comité touristique des canaux bretons, 1, place Honoré-Commeurec, à Rennes. Vous pouvez aussi téléphoner, à Rennes, au 50-11-15.

● **ADOLESCENTS EN VACANCES.** Du 4 au 26 août, un camp « rayonnant » à partir de Meyrueis, en Lozère. C'est pour les 11-15 ans, cela permet de découvrir la Lozère par les sentiers de grande randonnée et de faire connaissance avec la population. Cela coûte 1 300 francs au départ de Rouen et c'est organisé par l'Association pour l'Action et la Recherche Educative et Communautaire (23, rue Saint-Gervais, 76000 Rouen - tél. 88-41-86, le matin). Cette association a un autre camp itinérant dans les Alpes du Sud.

● **ROULOTTE EN BRETAGNE.** Pas de pétrole sur les routes de l'intérieur et pas de pollution quand on les parcourt en roulotte tirée par un cheval. C'est encore un truc un peu cher, mais vous pouvez vous renseigner et choisir les prix plus bas de septembre, en vous adressant au Clos du Chêne, 35660 Langon - tél. 71-16-42.

● **FLUTE.** Des cours de tous niveaux et des veillées flûtées, du 16 au 21 août, dans l'Hérault. Cela coûtera, si vous vous débrouillez pour votre hébergement et votre bouffe, 80 francs pour les plus de 14 ans et 50 francs pour les autres (Régine Ollier, foyer rural, 34800 Lieuran-Cabrière).

● **L'ETE DANS LES HAUTES-ALPES.** Un chalet de vacances fonctionnant de façon collective s'est ouvert dans le Queyras, à 15 kilomètres de la frontière italienne. Les enfants y sont également, et par roulement, pris en charge collectivement. Cela coûte 40 francs par jour à partir de 14 ans, 24 francs de 7 à 13 ans et 20 francs de 3 à 6 ans. Il y a 14 chambres avec eau chaude et eau froide, un atelier de bricolage,

un jardin et toute la campagne et montagne environnantes à découvrir, sous la houlette de Bernard et Jean-Marc (La Tangente, Fontgillarde, 05390 Molines - tél. 45-82-95).

● **STAGES ECOLOGIQUES.** Ils sont nombreux ceux qu'organise la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature dans la montagne, que ses militants connaissent bien (22, rue Saint-Laurent, 38000 Grenoble - tél. 42-57-32).

● **CHEVAL EN LOZERE.** Des randonnées à partir du domaine de Meylet : pour débutants ou pour cavaliers confirmés (domaine de Meylet, 48600 Auroux - tél. 33-06-56).

● **CHEVAL EN LOZERE (bis).** Des randonnées en juillet, août et début septembre qui durent sept jours, avec 30 à 50 kilomètres parcourus quotidiennement. Cela coûte 120 francs par jour (Bruno Desmazières, 48150 Hures-Laparade - tél. 45-62-90).

● **ECOLOGIE MEDICINALE.** « Les écologistes de l'Euzière », dans l'Aude, organisent, du 19 au 26 août, un stage sur les plantes utiles et médicinales à Saint-Jean-de-Cuculles. Et un autre d'initiation à l'écologie, du 1er au 9 septembre. Le prix (tout compris) est de 80 francs par jour (« Ecologistes de l'Euzière », Institut de Botanique, 5, rue Auguste-Broussonet, 34000 Montpellier).

● **VACANCES DANS UNE FERME.** Alain Bonneton et sa femme, ex-militants Paysans-Travailleurs, souhaitent accueillir pour l'été des couples de travailleurs (un seul à la fois) sur la base suivante : hébergement gratuit en échange d'un coup de main pour le travail à faire sur les 5 hectares de vignes et l'hectare d'arbres fruitiers. C'est dans l'Ardèche (à Vinchannes, 07230 Lablachère).

● **JEUNES EN HAUTE-PROVENCE.** Le F.R.A.M., la communauté éducative de Sartrouville des Eclaireurs de France (Gérard Mallet, 83, avenue Ronde, 78500 Sartrouville - tél. 914-24-55, ou Jacques Piraud, 135, rue Lamartine, toujours à Sartrouville) organise, du 4 au 28 août, à Entrevaux, dans les Alpes de Haute-Provence un « séjour pour ceux qui aiment la fête parce que la fête c'est révolutionnaire et que la révolution ça doit être marrant ». Il y a de la place pour 80 jeunes de tous âges. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés. Il y aura des activités de toute nature et placées sous le signe de l'autogestion de la vie quotidienne. Ce qui signifie, entre autres, que les adultes qui viennent avec des jeunes doivent prendre l'engagement de les laisser s'auto-organiser.

● **JEUNES EN VACANCES.** C'est une association (58, rue Tiquetonne, 75002 Paris - tél. 508-03-56). On n'a pas eu de leurs nouvelles depuis quelque temps mais on est à peu près sûrs qu'ils ont encore des idées et des places disponibles pour des jeunes qui veulent passer des vacances sortant de l'ordinaire et du sur-mesure. Ils étaient abonnés à « P.H. », c'est tout dire...

● **CERAMIQUE.** Stage de poterie en grés et initiation au tournage chez un professionnel du Gard (Christian Coissieux, 30770 Alzon - tél. 91-81-67).

● **LYCEENS ET JEUNES TRAVAILLEURS EN BRETAGNE.** Les C.L.A.J. possèdent un Relais international à Pénestin, non loin du Croisic. Une bonne occasion pour se reposer dans une ambiance détendue. Une bonne occasion aussi pour s'intéresser au sort des marais salants de la presqu'île de Guérande (toute proche) que Olivier Guichard (maire de la Baule) et ses amis aménageurs veulent transformer en base touristique, sans se préoccuper du sort de ceux qui y vivent et y travaillent (C.L.A.J., 69, rue Condorcet, 75009 Paris - tél. 878-59-46. On peut aussi téléphoner directement en Bretagne, à Pénestin, au 08-30-22).

● **POTERIE RECOMMANDEE.** Des stages de quinze jours dans le Gers, stages qui ont beaucoup plût à des lecteurs. Le stage coûte 80 francs par jour : pour les cours, le matériel, les matières premières et la cuisson, l'hébergement et la nourriture, étant entendu que les tâches quotidiennes sont assurées de façon collective. Il y a des stages en juillet, en août, en septembre et en octobre. Détail qui a son prix : on peut louer, tout près, des vélos pour 50 francs et 15 jours (Georges et Marianne Trabut, Pouygarin, Marambat, 32190 Vic-Fezensac - tél. 06-34-77).

● **TISSAGE ET FILAGE.** Cela se passe dans les Landes, à 25 kilomètres de la mer. On peut amener ses enfants et sa tente pour camper dans le champ. Ce qui permet d'apprendre à tisser, à filer, à faire de la tapisserie et à utiliser de la teinture végétale (Louis et Lysianne Le Roux, Kerluhan, 56500 Moustoir - tél. 66-81-13).

● **FORGE ET TISSAGE.** Dans un village situé près de Carcassonne, Ciska et Raymond Dreux (L'Atelier, 11270 Fanjeaux) organisent des stages d'une semaine pour 600 francs

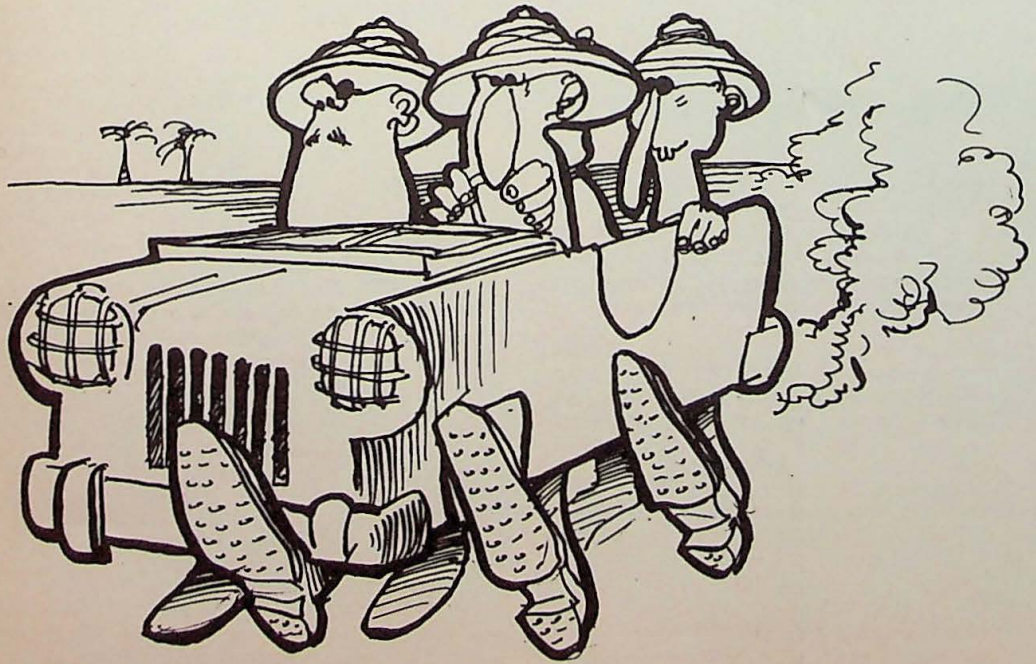

tout compris. Quatre centres d'intérêt : la forge, le modelage, le tissage et la peinture.

● **ROULOTTE NORMANDE.** Les roulottes partent de l'auberge de jeunesse de Damigni, dans l'Orne (tél. 26-03-08) et peuvent transporter quatre personnes, un vélo étant accroché à l'arrière de ce véhicule hippomobile. Jusqu'au 28 juillet, cela coûte 950 francs, au mois d'août (c'est cela l'économie de marché...) 1 100 francs ; à partir du 26, à nouveau 950 francs et à partir du 2 septembre 800 francs à partager entre quatre personnes. On dort dans la roulotte et on peut y cuisiner dans le coin prévu à cet effet.

● **ARTISANAT EN AVEYRON.** Si vous n'avez rien trouvé dans tout ce que l'on vous a proposé, il vous reste la ressource d'écrire à « Vacances insolites dans le Rouergue » (10, place de la Cité, 12001 Rodez - tél. 68-57-89). Ces gens ont édité un petit dépliant qui passe en revue toutes les possibilités de stage chez les artisans de leur région. Ils débordent même de leur région et il y en a pour tous les goûts. Cela va de la sculpture au paillage rustique, en passant par la peinture sur soie, la restauration de vieilles maisons, la gravure et le fer forgé.

● **LA VIE DES OISEAUX.** Des stages de six jours, entre le 18 juillet et le 13 août, pour apprendre à connaître et à reconnaître les oiseaux, près de Villeneuve-sur-Lot. Cela coûte 220 francs (Olivier Birre, cour de la Gare, 12200 Villefranche).

● **TROISIEME AGE.** Vous pouvez passer septembre dans un village des Hautes-Alpes : excursions en autocar, veillées sur la flore et la faune du parc national des Ecrins, rencontres avec des bergers, des paysans, des montagnards, labo-photo, tissage... 50 francs par jour et par personne. S'adresser au village de vacances « Le Pigneroux », 05160 Savines-le-Lac - tél. (92) 44-22-39.

● **REFLEXION SUR LA MUSIQUE.** Peuple et Culture Nord propose, du 28 août au 2 septembre 1978, un stage de formation à la réflexion sociale sur la musique. Pour tous ceux qui pensent que la musique aujourd'hui est autre chose qu'un simple divertissement. Frais d'inscription : 300 francs. Réduction possible. S'adresser à Peuple et Culture Nord, 10 rue de la Paix, 59650 Villeneuve-d'Ascq - tél. 72-95-60.

● **MUSIQUE ENCORE.** Du 3 au 9 septembre, à Cabrerets dans le Lot, le Mouvement d'Action Musicale organise son premier stage. Il doit permettre la rencontre de tous ceux qui veulent « transformer la situation de la musique aujourd'hui » autour d'une pratique musicale commune (même élémentaire), ou à partir de la confrontation d'expériences pédagogiques. Pour tous renseignements : M.A.M., 50, rue des 36-Ponts, 31400 Toulouse, ou au siège M.A.M., 10, rue de la Paix, 59650 Villeneuve-d'Ascq. ■

Comme Cabu nous a gentiment fait cadeau du dessin qui illustre cette page — les lecteurs de *T.S.* sont des veinards, ils ont des inédits rien que pour eux —, on ne peut décemment pas commencer sans lui.

On a bu un coup ensemble au dernier Festival de la B.D. de Toulon où, sans le savoir, il s'est fait embarquer dans une sombre magouille de politique culturelle. Le maire, Arrecx, aurait bien voulu les utiliser, lui et son copain Reiser, pour promotionner une opération municipale. La droite fait régner la démocratie à Toulon à coups de petits fafs et d'interdictions (Festival du Jeune Cinéma, par exemple), mais

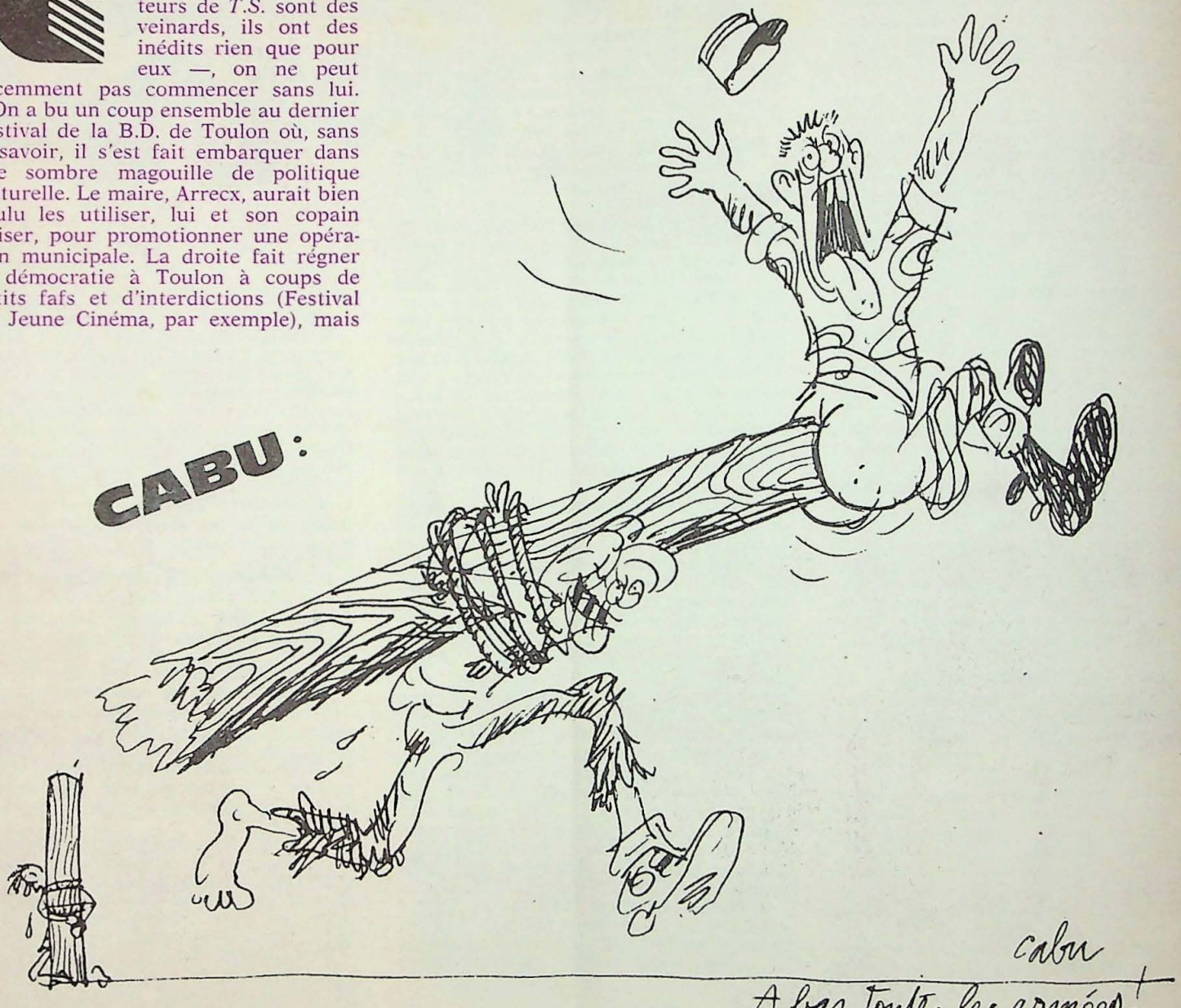

"A bas toutes les armées !"

invite Cabu pour faire croire qu'elle est libérale.

Reiser, qui a flairé le coup, n'est pas venu. Cabu, si. Curieux, Cabu. Cabu va partout, il regarde, il dessine. Et comme ça, on a pu causer tranquillement sur le port, faire des photos avec des petits marins, et penser à *T.S.* Merci Arrecx. L'armée a porté plainte contre *A bas toutes les armées* (Ed. du Square) : du coup, 32 000 exemplaires de vendus. Merci l'armée. Mais aussi quelques procès supplémentaires sur les bras, avec 19 pages du livre mises en accusation.

Le procès, bien entendu, aura lieu cet été, pendant que tout le monde se bronze le cul, en lisant des B.D. Cabu demande que les lecteurs soient prêts à se mobiliser *(une deux une deux)* pour envahir la salle où son affaire passera, et qu'ils viennent avec leurs gosses, leurs chèvres, leurs camemberts, et, pour les plus politisés, avec leurs joints.

Faut savoir. Cabu raconte le coup : *« L'armée fait toujours des procès pour injure, et jamais pour diffamation. Tu comprends, quand il y a diffamation, il faut que celui qui t'attaque apporte la preuve de celle-ci. Mais si on t'accuse d'injure, pas besoin de preuve. Tu te rends compte, il aurait fallu que l'armée prouve qu'effectivement il n'y a pas de sévices dans les casernes ! C'est vraiment plus simple de causer d'injure. Le droit français est subtil, hein... ? »*

Après cette longue déclaration, on s'est écroulés sur le port, et on a rebu un pastis. Pour la couleur locale.

S'il s'en tire, Cabu passera ensuite devant un tribunal de femmes pour son dernier album *Catherine saute au paf* (Ed. du Square). Et comme il amoche aussi les punks, là-dedans, il risque de se faire casser la gueule.

— *Mais non, tu t'angoisses,* me dit Cabu, avec le sourire. *Pour les calmer, je vais leur offrir mon édition chez « Folio »* du Journal de Catherine.

— *Et ça marche ?* je lui demande.

— *Ouais, tu sais, les punks, ils sont assez gentils.*

Bernard BLANC